



«La transformation numérique est un marathon, pas un sprint.»

George Westerman, chercheur

Mentions légales

EDITRICE

fondation de prévoyance asmac

CONCEPT, DESIGN ET REALISATION

fondation de prévoyance asmac

Dieser Geschäftsbericht liegt auch in deutscher Sprache vor.

fondation de prévoyance asmac

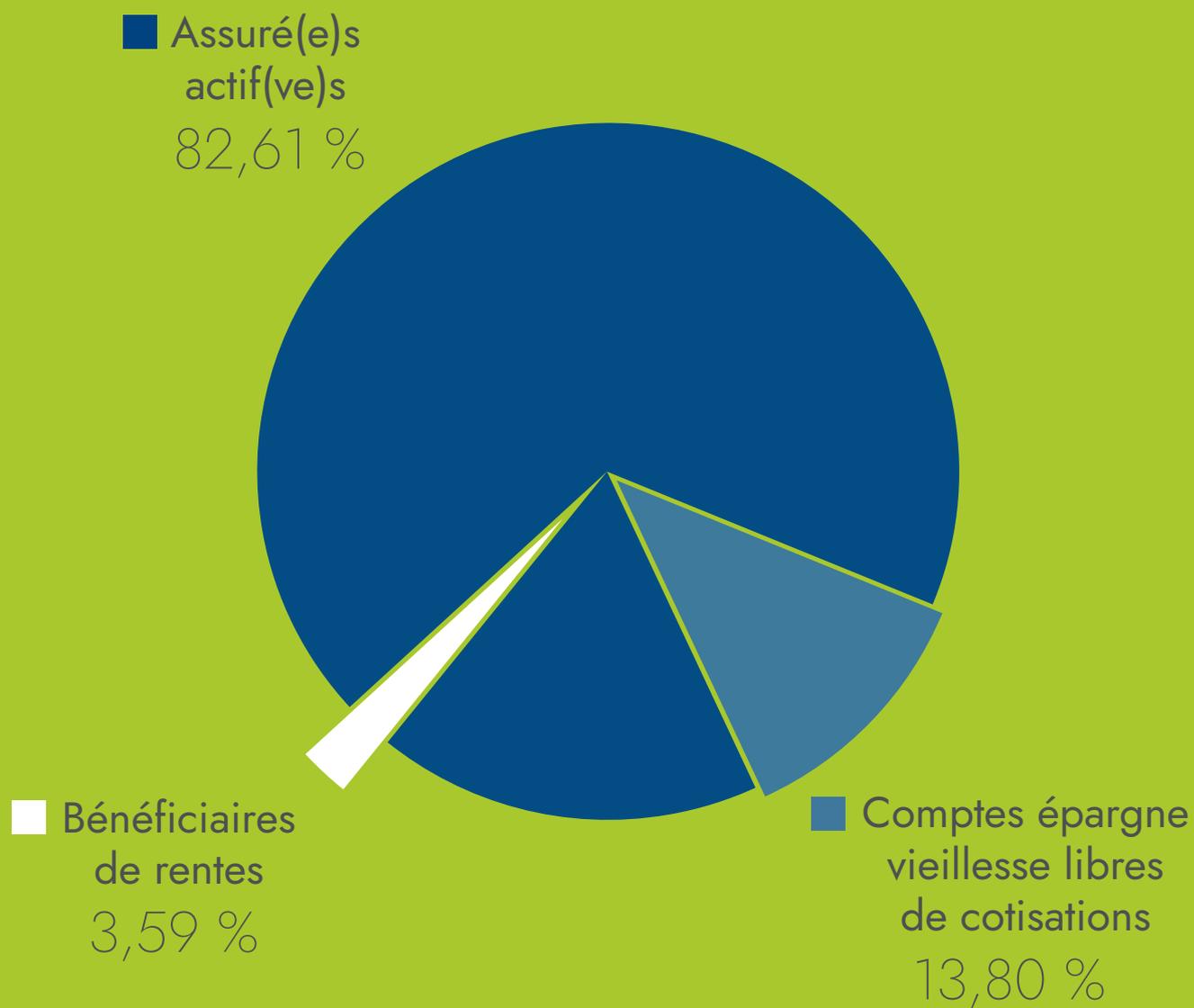
Kollerweg 32

Case postale 389

3000 Berne 6

Table des matières

	Chiffres-clés	4
	Préface	9
	Compte annuel	16
	Annexe	20
1.	Bases et organisation	21
2.	Membres actifs et bénéficiaires de rentes	26
3.	Nature de l'application du but	31
4.	Principes d'évaluation et de rapports financiers, continuité	33
5.	Risques actuariels / Couverture des risques / Taux de couverture	35
6.	Explications relatives aux placements de fortune et au résultat net des placements de fortune	42
7.	Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	60
8.	Exigences de l'autorité de surveillance	61
9.	Autres informations relatives à la situation financière	63
10.	Événements postérieurs à la date de clôture du bilan	63
Appendice 1	Employeurs affiliés	65
Appendice 2	Attestation de l'expert	76
Appendice 3	Rapport de l'organe de révision	77



Chiffres-clés

Chiffres-clés

Structure de l'institution de prévoyance

Fondation / Siège	1983 / Berne
Structure juridique	Fondation
Couverture des risques sur les salaires jusqu'à CHF 300'000	autonome
Couverture des risques sur les salaires entre CHF 300'001 et CHF 500'000	réassuré
Prévoyance vieillesse	Primauté des cotisations
Prévoyance risque	Primauté des prestations

Données actuarielles

	2023	2022
Base technique	LPP 2015 Tables générationnelles	LPP 2015 Tables générationnelles
Taux d'intérêt technique p.a.	2,00 %	2,00 %
Taux de conversion à l'âge de retraite ordinaire	5,95 %	5,95 %
Intérêt du capital épargne vieillesse	1,25 %	4,50 %
Taux de couverture selon art. 44 OPP 2	109,30 %	104,00 %
Taux de couverture porteur de risque (économique)	110,90 %	107,00 %



Moyenne des frais administratifs en comparaison

par dossier d'assuré(e) en francs suisses

fondation de prévoyance asmac

CHF 87.—

Etude sur les caisses de pension 2024 de Swisscanto by Zürcher Kantonalbank

CHF 327.—

Données actuarielles

	2023	2022
Assuré(e)s actifs(ve)s	24'312	23'659
Capitaux épargne libres de cotisations	4'060	4'102
Bénéficiaires de rentes	1'058	982
Moyenne des frais d'administration par dossier d'assuré(e)	175	168
dont les frais d'administration en général (annexe 7.6)	87	83
dont les frais d'administration du placement de fortune (annexe 6.9.11)	88	85
	en milliers de CHF	en milliers de CHF
Capital de prévoyance assuré(e)s actif(ve)s (avoirs épargne)	2'492'908	2'466'973
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes (capital de couverture)	593'250	553'360
Provisions techniques	84'755	80'010



*«Le plus grand défi de la numérisation est de préserver
l'humanité dans la technologie.»*

Inconnu

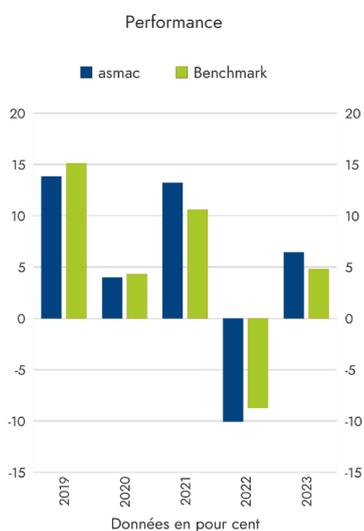
Préface

Une année de transition et d'adaptation

L'exercice 2023 a été placé sous le signe de la numérisation et de l'optimisation des processus. Un aspect clé a également été l'intégration de l'intelligence artificielle, et, à titre expérimental, la création de cet avant-propos à l'aide de ChatGPT.

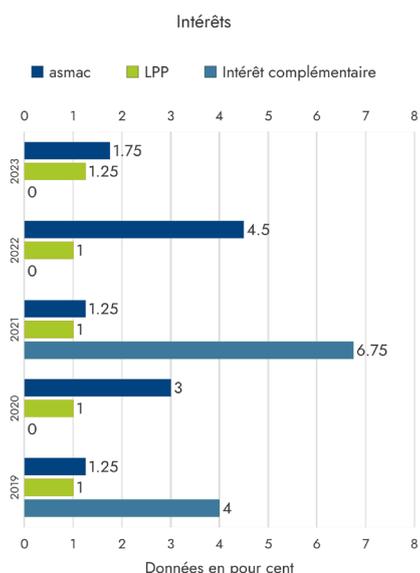
Le marché financier en perspective

Des influences décisives telles que la crise bancaire aux Etats-Unis, le rachat de Credit Suisse SA par UBS SA et les développements géopolitiques nous ont placés devant des défis que nous avons pu relever avec succès. La fondation a traversé ces turbulences en maintenant le cours et a pu clôturer l'année avec une solide performance de 6,44 pour cent, dépassant ainsi le benchmark de 1,63 point de pourcentage. Nous pouvons ainsi afficher, à la fin de l'exercice annuel, un taux de couverture de 109,3 pour cent.



Décisions importantes au sein du conseil de fondation – Orientations stratégiques

Le départ à la retraite de l'actuel Asset Manager à la fin de l'année 2024 a incité le comité des placements à examiner de plus près la gestion de fortune, qui est intégralement gérée à l'interne. Poursuivons-nous avec une solution interne à 100 pour cent, avec laquelle la fondation fonctionne avec succès depuis plus de 20 ans? Allons-nous externaliser l'ensemble de la gestion de fortune? Une solution hybride est-elle envisageable? Une entreprise de conseil externe nous a accompagnés de manière intensive à ce sujet et a analysé en détail les possibilités avec le comité des placements. Les avantages et les inconvénients ont été présentés au conseil de fondation lors de sa séance du mois de juin. D'une part, le conseil de fondation a opté pour la solution hybride, d'autre part il a décidé de confier à l'avenir la gestion de fortune restante en interne à deux personnes.



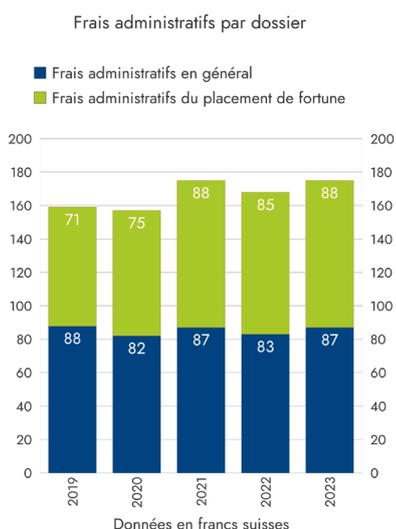
Dans le cadre de la réforme AVS 21, le règlement de fondation a été légèrement révisé et mis en vigueur au 1er janvier 2024. Une adaptation plus importante est prévue pour l'année 2025. Lors de sa séance du mois de novembre, le conseil de fondation a en outre décidé de rémunérer le capital vieillesse à 1,75 pour cent en 2024 et de laisser la prime de risque sur les salaires jusqu'à CHF 300 000 inchangée au niveau bas de 1,2 pour cent. La prime de risque sur les salaires de CHF 300'001 à CHF 500'000 reste également inchangée à deux pour cent.

Points forts opérationnels

En collaboration étroite avec un partenaire externe, nous avons pu continuer à optimiser et à numériser nos procédures et processus internes - un projet qui nous accompagnera également dans les années à venir.

La coopération avec la communauté d'intérêts de 14 caisses de pension de la place de Berne et la collaboration avec une entreprise externe ont permis de relever les défis concernant la loi révisée sur la protection des données qui est entrée en vigueur le 1er septembre 2023.

Divers



A la fin de l'exercice annuel, nous gérons le capital vieillesse de 24'312 assuré(e)s actif(ve)s. La proportion de femmes est de 57,55 pour cent. Nous gérons également pour 4'060 personnes un compte d'épargne vieillesse exempt de cotisations avec des fonds de libre passage de personnes qui ne sont pas activement assurées, qui sont en formation continue ou qui ne sont temporairement pas employées par un employeur affilié. L'effectif des retraités a augmenté de 76 personnes pour atteindre un total de 1'058 personnes. Avec un rapport de 1 à 23 entre le nombre de retraités et celui des assuré(e)s actif(ve)s, la **fondation de prévoyance asmac** présente toujours une très bonne structure de risque.

Les frais administratifs s'élevaient au total à 175 francs suisses par dossier d'assuré au cours de l'exercice annuel. Ils se composent de 87 francs suisses pour les frais généraux d'administration et de 88 francs suisses pour les frais d'administration du placement de la fortune. En comparaison avec la branche, les coûts de la **fondation de prévoyance asmac** restent très bas. A l'avenir également, nous accorderons une grande importance à une qualité élevée et à des frais administratifs aussi bas que possible.

Développements actuels et perspectives

L'année de placement 2024 a débuté de manière positive. Fin mai, la performance est de 7,62 pour cent et nous pouvons afficher un taux de couverture de 117,94 pour cent. Le rachat de Credit Suisse SA par UBS SA n'a pas eu d'influence négative sur nos activités de placement.

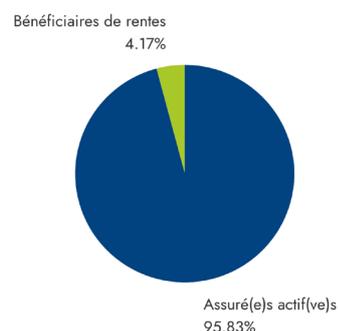
Notre offre numérique (SPI-en ligne) va être élargie. Au cours du second semestre, nous lancerons une application qui permettra à nos assuré(e)s d'accéder en tout temps à leurs données via leur smartphone. Nous nous réjouissons de pouvoir offrir à l'avenir un service encore meilleur à nos assuré(e)s.

Le mandat de quatre ans du conseil de fondation s'achève le 31 décembre 2024. Suite à des départs à la retraite en raison de l'âge, des changements importants interviendront dans la composition du conseil de fondation pour la période de 2025 à 2028. L'asmac a déjà pu repourvoir les quatre sièges vacants des représentant(e)s des employés. Les sièges vacants des représentants des employeurs seront repourvus au cours du deuxième semestre 2024; l'élection est toujours effectuée par les employeurs affiliés ayant droit à un siège.

Taux de couverture



Assuré(e)s actif(ve)s / Bénéficiaires de rentes





Accès en ligne **fondation de prévoyance asmac**

Votre code d'activation personnel se trouve sur votre certificat d'assurance, en bas de la deuxième page. Si vous n'avez pas encore créé de compte sur notre portail en ligne, utilisez ce code pour vous inscrire.

Et pour *finir*

...nous souhaitons remercier tous les assuré(e)s, les retraités et les employeurs affiliés pour leur confiance. Un grand merci également à l'équipe engagée et aux membres du conseil de fondation pour leur travail professionnel et leur collaboration toujours bonne et constructive.



Primus Schlegel, lic. oec. HSG
Président

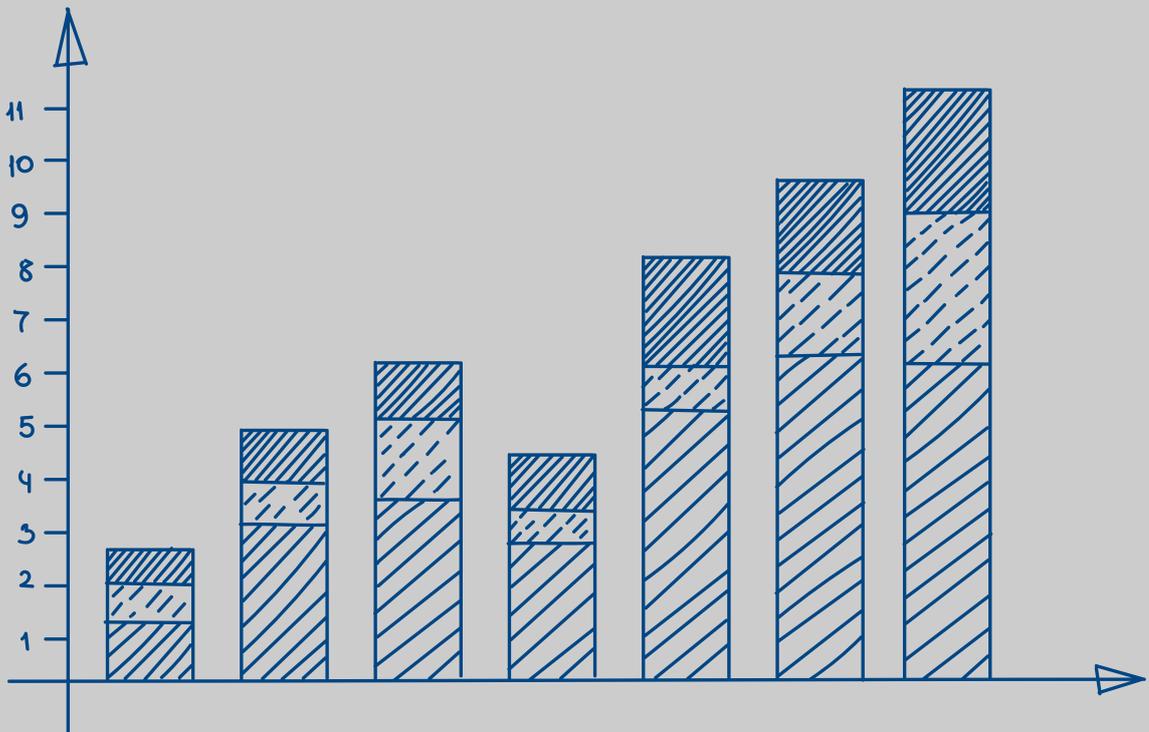


Christoph Rytz
Directeur général



*«L'avantage du monde numérique, c'est qu'il nous rapproche,
même si nous sommes physiquement éloignés.»*

Inconnu



Compte annuel

Compte annuel

en francs suisses

Bilan

au 31 décembre

Actifs <small>Annexe</small>		2023	2022
Liquidités, placements à terme		625'027'148	656'280'664
Créances	7.1	13'052'078	9'505'749
Placements chez l'employeur	6.10	40'391'765	33'486'122
Titres		2'367'859'732	2'121'728'739
dont en obligations Suisse		401'552'811	367'831'553
dont en obligations étrangères		175'184'621	154'721'073
dont en actions Suisse		819'773'107	740'058'889
dont en actions étrangères		777'858'040	675'574'254
dont en placements alternatifs		60'916'979	54'925'505
dont en fonds de placements immobiliers et participations		132'574'174	128'617'466
Prêts hypothécaires		54'563'186	49'870'175
Biens immobiliers et immobilisations		372'306'639	361'631'594
A Placements de fortune	6.5	3'473'200'550	3'232'503'043
B Compte de régularisation actif	7.2	3'825'349	1'930'599
C Actifs provenant de contrats d'assurance		0	0
Total actifs		3'477'025'899	3'234'433'642

Passifs <small>Annexe</small>		2023	2022
Prestations de libre passage en suspens et rentes		4'917'571	1'842'076
Autres dettes		3'923'364	4'346'987
D Dettes	7.3	8'840'935	6'189'063
E Compte de régularisation passif	7.4	74'644	121'857
F Réserve de cotisations d'employeur	6.10	2'347'022	2'370'088
G Provisions non techniques		0	0
Capital de prévoyance des assuré(e)s actif(ve)s	5.2	2'492'908'067	2'466'972'538
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	5.4	593'249'817	553'360'417
Passifs provenant des contrats d'assurance		0	0
Provisions techniques	5.5	84'755'000	80'010'000
H Capitaux de prévoyance et provisions techniques		3'170'912'884	3'100'342'955
I Réserve de fluctuation de valeur	6.4	294'850'414	125'409'680
J Capital de la fondation, fonds libres (+) / découvert (-)			
Situation en début de période		0	77'472'111
Z Excédent produits (+) / Excédent charges (-)		0	-77'472'111
Situation en fin de période		0	0
Total passifs		3'477'025'899	3'234'433'642

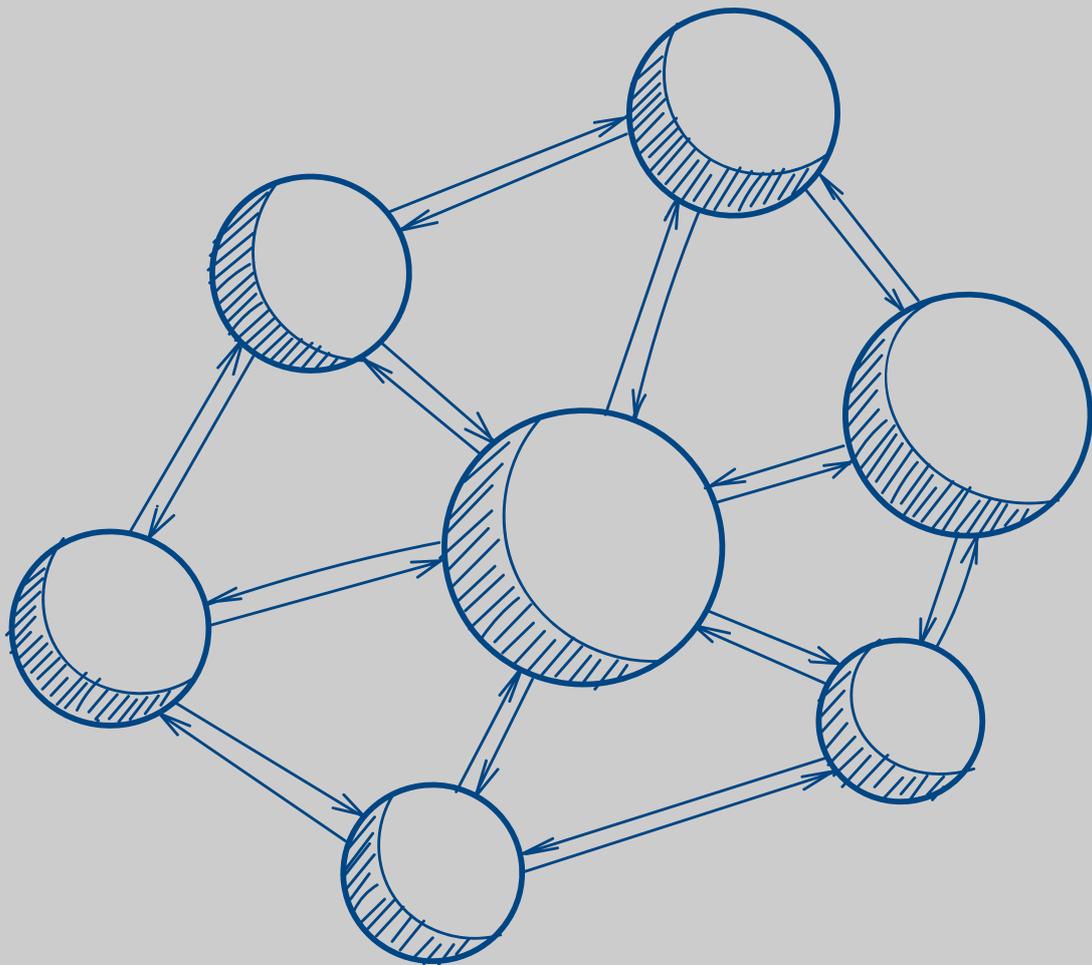
Compte d'exploitation

au 31 décembre en francs suisses

Partie assurance <small>Annexe</small>	2023	2022
Cotisations des employé(e)s	136'808'097	129'435'773
dont cotisations d'épargne	125'764'532	119'016'116
dont cotisations de risque	11'043'565	10'419'657
Cotisations des employeurs	162'567'767	153'186'672
dont cotisations d'épargne	149'719'843	141'114'726
dont cotisations de risque	12'847'925	12'071'946
Prélèvement de la réserve de cotisation d'employeur pour le financement des cotisations	-121'004	-62'974
Cotisations de tiers	0	0
Apports uniques et sommes de rachats	21'062'436	19'377'450
Apports dans la réserve de cotisations d'employeurs	97'938	390'674
K Cotisations réglementaires et autres / Apports	320'415'235	302'327'595
Apports de libre passage	117'613'303	117'472'111
Apports en cas de reprises d'effectifs d'assuré(e)s	0	0
Remboursements versements anticipés EPL / Divorce	1'860'930	3'117'502
L Prestations d'entrée	119'474'233	120'589'613
K-L Apports provenant de cotisations et de prestations d'entrée	439'889'468	422'917'207
Rentes vieillesse	-19'930'265	-18'414'747
Rentes survivant(e)s	-4'952'019	-4'855'677
Rentes invalidité	-7'616'190	-7'409'031
Autres prestations réglementaires	0	0
Prestations en capital à la retraite	-22'601'821	-24'273'803
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité	-103'960	-379'022
M Prestations réglementaires	-55'204'253	-55'332'281
N Prestations extra-réglementaires	-13'409	-5
Prestations de libre passage lors de sortie	-340'935'719	-337'712'143
Transfert de ressources complémentaires lors d'une sortie collective	0	0
Versements anticipés EPL / Divorce	-11'588'032	-10'242'170
O Prestations de sortie	-352'523'750	-347'954'314
M-O Dépenses pour prestations et versements anticipés	-407'741'412	-403'286'599
Dissolution (+) / Constitution (-) capital de prévoyance assuré(e)s actif(ve)s	3'370'926	15'157'000
Dissolution (+) / Constitution (-) capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	-39'889'400	-47'847'702
Dissolution (+) / Constitution (-) des provisions techniques	-4'745'000	90'590'000
Intérêt du capital épargne	-29'306'455	-101'450'792
Dissolution (+) / Constitution (-) de réserves de cotisations employeurs	23'066	-327'700
P/Q Dissolution (+) / Constitution (-) capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-70'546'863	-43'879'194

Partie assurance <small>Annexe</small>	2023	2022
Rentes et prestations en capital (réassurance)	142'906	141'377
Autres prestations d'assurance	47'603	0
Parts aux excédents des assurances	0	0
R Produits des prestations d'assurance	190'509	141'377
Primes d'assurance	-102'470	-98'711
Prime de risque	-102'470	-98'711
Cotisations au fonds de garantie	-1'555'627	-1'495'523
s Charges d'assurance	-1'658'097	-1'594'234
k-s Résultat de l'activité d'assurance	-39'866'396	-25'701'443

Partie fortune <small>Annexe</small>	2023	2022
Produit liquidités, placements de dépôts à terme fixe 6.9.1	-73'064'126	-2'799'634
Produit obligations Suisse 6.9.2	15'688'481	-21'007'582
Produit obligations étrangères 6.9.3	9'490'502	-4'619'065
Produit actions Suisse 6.9.4	62'329'449	-164'506'947
Produit actions étrangères 6.9.5	167'847'891	-162'707'722
Produit placements alternatifs 6.9.6	3'543'969	-3'651'892
Produit fonds de placements immobiliers et participations 6.9.7	6'102'240	-9'337'091
Produit prêts hypothécaires 6.9.8	654'891	411'065
Produit biens immobiliers et immobilisations 6.9.9	22'538'999	12'412'807
Autres intérêts et frais 6.9.10	-700'261	-1'744'921
Frais administratifs du placement de fortune 6.9.11	-2'595'784	-2'449'189
T Résultat du placement de fortune	211'836'252	-360'000'170
U Dissolution (+) / Constitution (-) de provisions non techniques	0	0
v Autres produits 7.5	28'447	28'750
w Autres dépenses	0	0
Administration générale	-2'466'714	-2'303'265
Organe de révision et expert en prévoyance professionnelle	-60'958	-58'274
Autorité de surveillance	-29'898	-28'028
x Frais administratifs 7.6	-2'557'570	-2'389'567
k-x Excédent des produits / charges avant dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeur	169'440'734	-388'062'431
y Dissolution (+) / Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur	-169'440'734	310'590'320
z Excédent produits (+) / Excédent charges (-)	0	-77'472'111



Annexe

Annexe

1. Bases et organisation

1.1 Forme juridique et but

La **fondation de prévoyance asmac** revêt la forme juridique d'une fondation. Elle a pour but d'assurer, en tant que fondation commune, la réalisation de la prévoyance professionnelle dans le cadre de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'exécution, pour les médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique, les autres médecins employés ainsi que les autres universitaires en formation postgraduée, les employé(e)s de l'asmac, de ses sections et organisations, contre les risques économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité. Elle peut aller au-delà des prestations minimales prévues par la LPP.

La fondation peut, à titre exceptionnel, assurer la prévoyance professionnelle d'employé(e)s non universitaires engagé(e)s pour des employeurs affiliés ou pour lesquels l'employeur affilié établit le décompte des cotisations d'assurances sociales, pour autant que leur activité soit étroitement liée au domaine d'activité des médecins-assistant(e)s ou chef(fe)s de clinique ou d'autres universitaires.

L'adhésion des employeurs est conclue par écrit, sur la base de contrats d'adhésion.

1.2 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La fondation est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle du canton de Berne sous le numéro BE.0467 et est soumise à l'autorité de surveillance compétente. Elle est affiliée au fonds de garantie LPP.

1.3 Indication de l'acte de fondation et règlements

Acte de fondation du	6 juin 1983
- révisé le	17 juillet 2021
Règlement de fondation du	1er janvier 2021
Règlement de liquidation partielle du	1er janvier 2016
Règlement des provisions du	19 novembre 2019
Règlement d'organisation du	1er janvier 2023
Règlement des placements du	1er janvier 2020
Règlement du comité des prestations du	1er janvier 2020
Directives pour l'octroi de prêts garantis par gage immobilier du	1er novembre 2021
Directives pour l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle du	1er janvier 2021

1.4 Organe suprême, direction et droit de signature

La durée du mandat du conseil de fondation est de respectivement quatre ans. Le mandat actuel dure du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2024.

Conseil de fondation - représentant(e)s des employé(e)s

Prof. Dr med. **Lorenz Büchler** 

Médecin-chef Chirurgie de la hanche et du bassin, Hôpital cantonal Aarau SA, Clinique orthopédique, Tellstrasse 25, 5001 Aarau

Prof. Dr med. **Urs Eichenberger**, Vice-président  

Clinique universitaire Balgrist, Forchstrasse 340, 8008 Zurich

Dr med. **Lars Frauchiger**

Berner Fusszentrum, Papiermühlestrasse 73, Wankdorfcenter, 3014 Berne

Lucius Huber, docteur en droit   

Case postale, Elisabethenstrasse 15, 4010 Bâle

Dr med. **Fabian Kraxner**

Hôpital Affoltern, Sonnenbergstrasse 27, 8910 Affoltern am Albis

Dr med. **Hugo Kupferschmidt**, EMBA HSG    

CHARITE – Médecine universitaire Berlin, Direction service d'urgence toxicologique, Hindenburgdamm 30, DE-12203 Berlin

Dr med. **Eric Odenheimer**, MBA HSG

Directeur général/CEO, MERIDIAN AG, Bierigutstrasse 7, 3608 Thoune

Dr med. **Gert Printzen** 

ANALYTICA Laboratoires Médicaux SA, Falkenstrasse 14, 8024 Zurich



Comité des questions de placements



Comité des questions juridiques



Comité des questions de prestations



Comité des questions de personnel



Signature collective à deux



Président(e)

Conseil de fondation - Représentant(e)s des employeurs

Rolf Curschellas 

Directeur RH, Hôpital universitaire de Zurich, Human Resources Management,
Rämistrasse 100, 8091 Zurich

Stéphane Johner

Directeur administratif et financier adjoint, Direction des finances opérationnelles, CHUV
Centre hospitalier universitaire vaudois, Rue du Bugnon 21, 1011 Lausanne

Daniel Kalberer, lic. rer. publ. HSG  

Association des hôpitaux zurichoïses, Nordstrasse 15, 8006 Zurich

Raphaëla Meier 

Directrice du département du personnel, Gestion des ressources humaines,
Hôpital universitaire de Bâle, Hebelstrasse 32, 4031 Bâle

Beatrix Pongracz Leimer 

Directrice des ressources humaines soH, Hôpitaux de Soleure SA, Schössliweg 2-6,
4500 Soleure

Primus Schlegel, licencié ès sciences HSG, Président  

Représentant des institutions de santé du Canton de St-Gall, Davidstrasse 35, 9001 Saint-Gall

Pascal Scholl, licencié ès sciences politiques  

Représentant de l'Hôpital cantonal Aarau SA, de l'Hôpital cantonal Baden SA et des Services
psychiatriques Aargau SA

Nicole Stämpfli, lic. rer. pol.

Direction du personnel, Insel Gruppe SA, Hôpital universitaire de Berne, Freiburgstrasse 41,
3010 Berne



Comité des questions de placements



Comité des questions juridiques



Comité des questions de prestations



Comité des questions de personnel



Signature collective à deux



Président(e)

Direction

Christoph Rytz, Directeur général

· Droit de signature collective à deux

Fabrice Emmenegger, Directeur général adjoint

· Droit de signature collective à deux

Brian Keith Zuckweiler, Asset Manager

· Droit de signature collective à deux

1.5 Experts, organe de révision, conseiller, autorité de surveillance

Expert

Partenaires contractuels: DEPREZ Experten SA, Neustadtgasse 7, 8001 Zurich

Expert exécutif: Christoph Furrer, Expert agréé en prévoyance professionnelle

Organe de révision

Ernst & Young SA

Schanzenstrasse 4a, 3001 Berne

Réviseur principal: Marco Schmid

Global Custodian et Investment Controller

CREDIT SUISSE SA

Uetlibergstrasse 231, 8070 Zurich

Autorité de surveillance

Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF)

Belpstrasse 48, case postale, 3000 Berne 14

1.6 Employeurs affiliés

Peuvent s'affilier à la fondation

- les cantons, communes, groupements hospitaliers et autres institutions de droit public employant du personnel médical;
- les hôpitaux et autres instituts de santé publique employant du personnel médical;
- l'asmac, ses sections et organisations;
- à titre exceptionnel et avec l'approbation du conseil de fondation, d'autres institutions et établissements employant du personnel non médical, pour autant qu'ils occupent essentiellement du personnel académique en formation continue.

Les données détaillées concernant les employeurs affiliés figurent dans l'appendice 1.

2. Membres actifs et bénéficiaires de rentes

2.1 Assuré(e)s actif(ve)s et compte épargne vieillesse libre de cotisations

Assuré(e)s actif(ve)s	Hommes	Femmes	Total	Année précédente	Ecart
1er janvier 2023	10'102	13'423	23'525	22'961	564
Entrées	4'215	5'937	10'152	9'915	237
Entrées effectives	2'427	3'377	5'804	5'705	99
Entrées changement interne d'employeur	1'788	2'560	4'348	4'210	138
Départs au total	-4'042	-5'458	-9'500	-9'351	-149
Sorties effectives ¹⁾	-1'110	-1'425	-2'535	-2'592	57
Sorties changement interne d'employeur	-2'932	-4'033	-6'965	-6'759	-206
31 décembre 2023	10'275	13'902	24'177	23'525	652

¹⁾ Inclus sorties lors de retraite, invalidité et décès

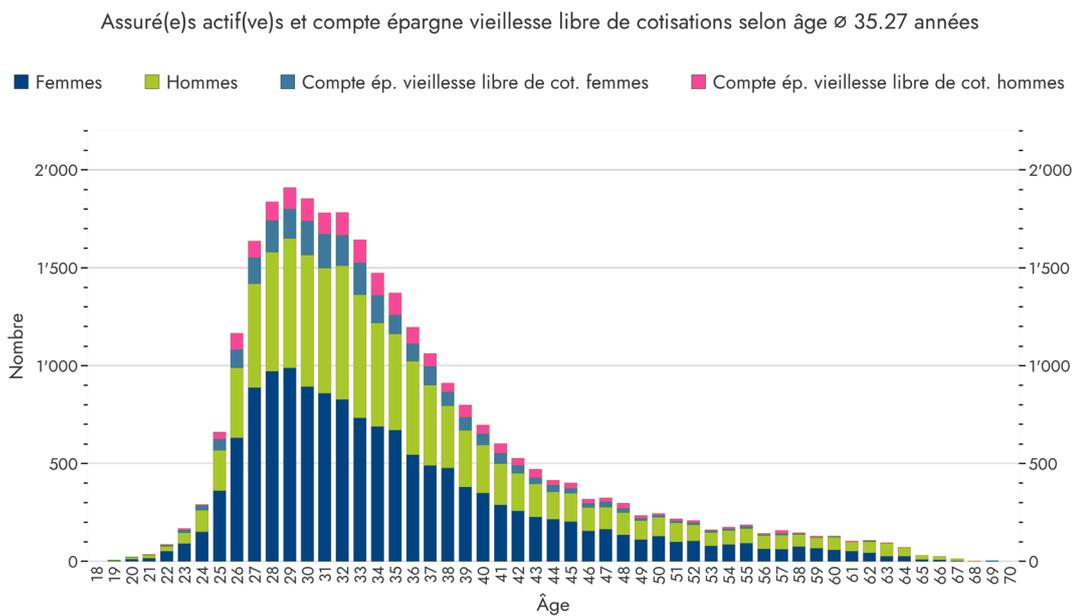
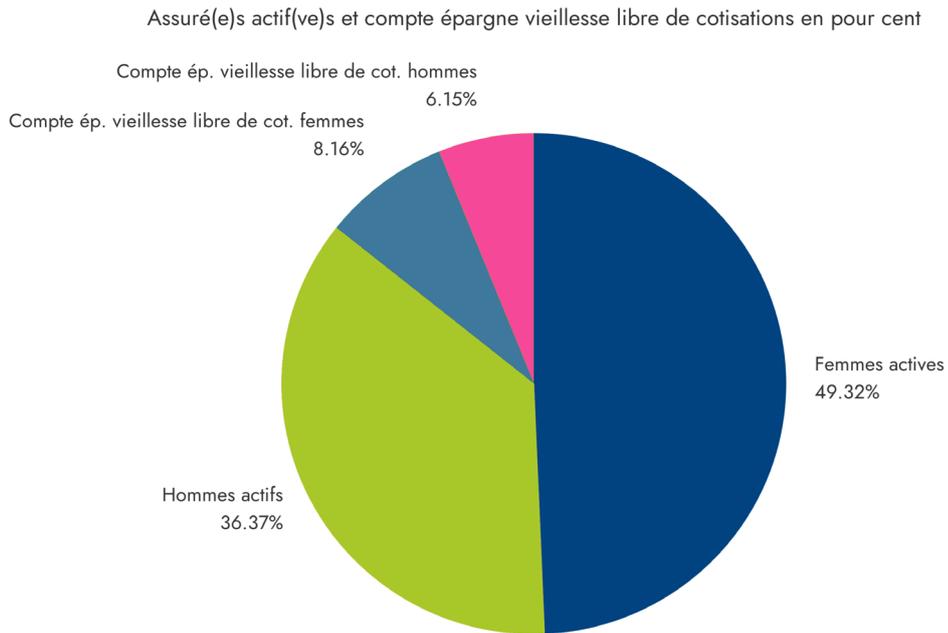
Assurance risque lors d'interruption de travail	Hommes	Femmes	Total	Année précédente	Ecart
1er janvier 2023	29	102	131	160	-29
Entrées	120	223	343	324	19
Départs au total	-105	-234	-339	-353	14
Sorties	-29	-92	-121	-107	-14
Sorties changement interne d'employeur	-76	-142	-218	-246	28
31 décembre 2023	44	91	135	131	4

Total assuré(e)s actif(ve)s	10'319	13'993	24'312	23'656	656
------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	------------

Compte épargne vieillesse libre de cotisations	Hommes	Femmes	Total	Année précédente	Ecart
1er janvier 2023	1'731	2'371	4'102	3'837	265
Entrées	2'662	3'732	6'394	6'146	248
Sorties ¹⁾	-2'649	-3'787	-6'436	-5'881	-555
31 décembre 2023	1'744	2'316	4'060	4'102	-42

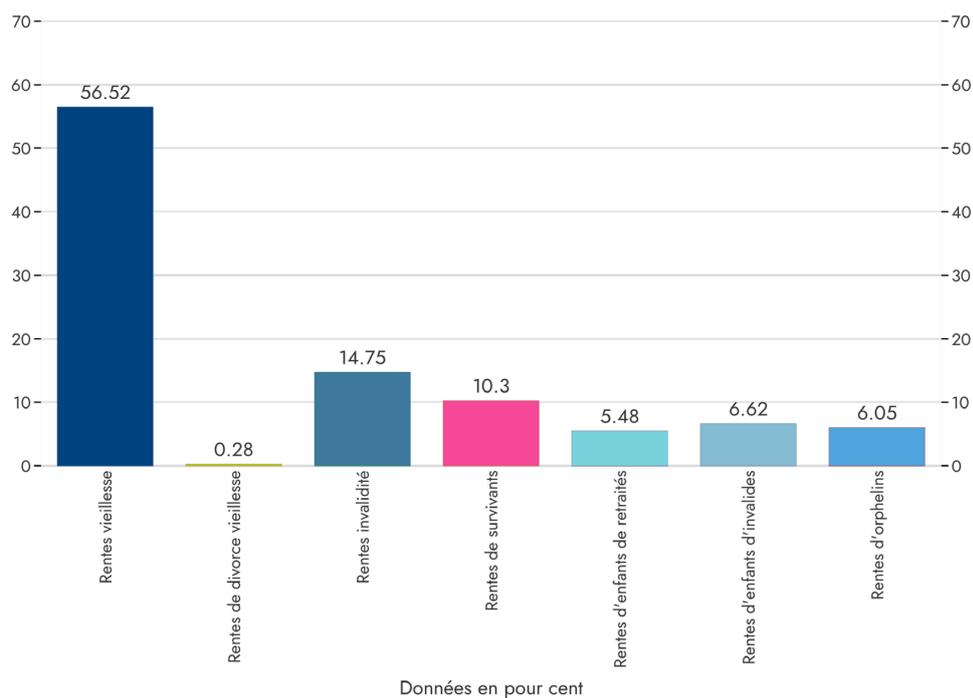
¹⁾ Inclus sorties lors de retraite, invalidité et décès

Les données détaillées concernant la modification de l'effectif par employeur affilié figurent dans l'appendice 1.

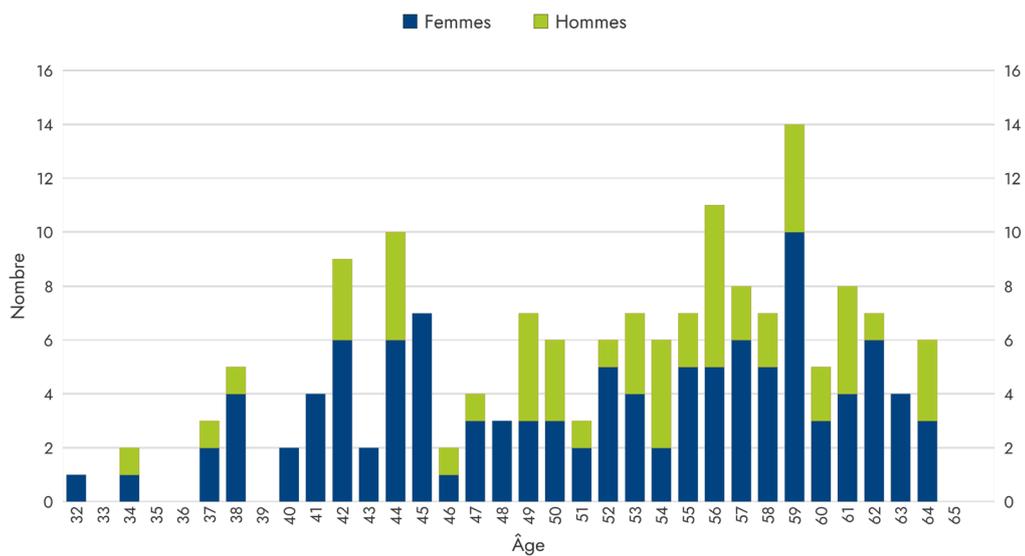


2.2 Bénéficiaires de rentes

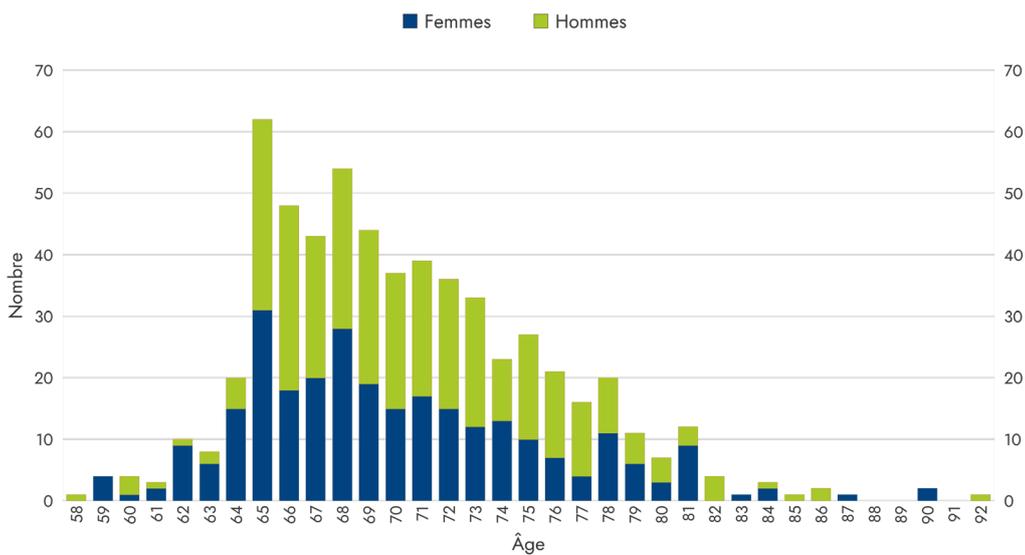
	Rentes vieillesse	Rentes de divorce vieillesse	Rentes d'invalidité	Rentes de survivants	Rentes d'enfants de retraité(e)s	Rentes d'enfants d'invalides	Rentes d'orphelins	Total
1er janvier 2023	530	3	161	105	52	65	66	982
Entrées	72	0	12	5	13	10	4	116
Départs	-4	0	-17	-1	-7	-5	-6	-40
31 décembre 2023	598	3	156	109	58	70	64	1'058
dont hommes	315	0	52	25	24	36	31	483
dont femmes	281	3	104	84	34	34	33	573



Structure d'âge des bénéficiaires de rentes invalidité ø 52.04 années



Structure d'âge des bénéficiaires de rentes vieillesse ø 70.34 années





*«L'avenir appartient à ceux qui reconnaissent et utilisent
les possibilités offertes par la numérisation.»*

Inconnu

3. Nature de l'application du but

3.1 Explication des contrats d'adhésion et des plans de prévoyance

Les employeurs concluent un contrat d'adhésion avec la fondation. Le contrat d'adhésion décrit la relation juridique et désigne le plan de prévoyance à appliquer.

Les prestations de vieillesse sont basées sur la primauté des cotisations et sont régies par le règlement de fondation entré en vigueur le 1er janvier 2021.

Les prestations de décès et d'invalidité sont basées sur la primauté des prestations et sont déterminées en fonction du salaire assuré au moment de la survenance d'un cas de prévoyance.

3.2 Financement, méthode de financement

Les cotisations annuelles servent au financement du capital épargne vieillesse (primauté des cotisations) et à la couverture des coûts pour les prestations de risque (primauté des prestations).

Le montant des cotisations d'employeurs et d'employé(e)s est fixé dans les plans de prévoyance. L'employeur prend en charge au moins 50 pour cent de la prime totale.

La cotisation de risque pour les salaires annuels imputables jusqu'à 300'000 francs suisses s'élevait à 1,2 pour cent lors de l'exercice annuel. Pour les salaires annuels imputables compris entre 300'001 francs suisses et 500'000 francs suisses, le taux de la cotisation de risque se situait à deux pour cent.

Les prestations suivantes sont prises en charge par la fondation sans perception de primes:

- les frais administratifs
- la redevance au fonds de garantie selon art. 59 LPP
- la redevance à l'autorité de surveillance
- l'adaptation des rentes de survivants et d'invalidité à l'évolution des prix conformément à l'art. 36 LPP
- l'adaptation des rentes de vieillesse à l'évolution des prix dans le cadre des possibilités financières

L'obligation de cotisation des employeurs ainsi que d'employé(e)s prend effet au début de l'assurance et prend fin à la retraite, au décès avant l'âge de la retraite, à la fin ou à l'interruption du rapport de travail. La libération du paiement des cotisations en cas d'incapacité de gain demeure réservée.

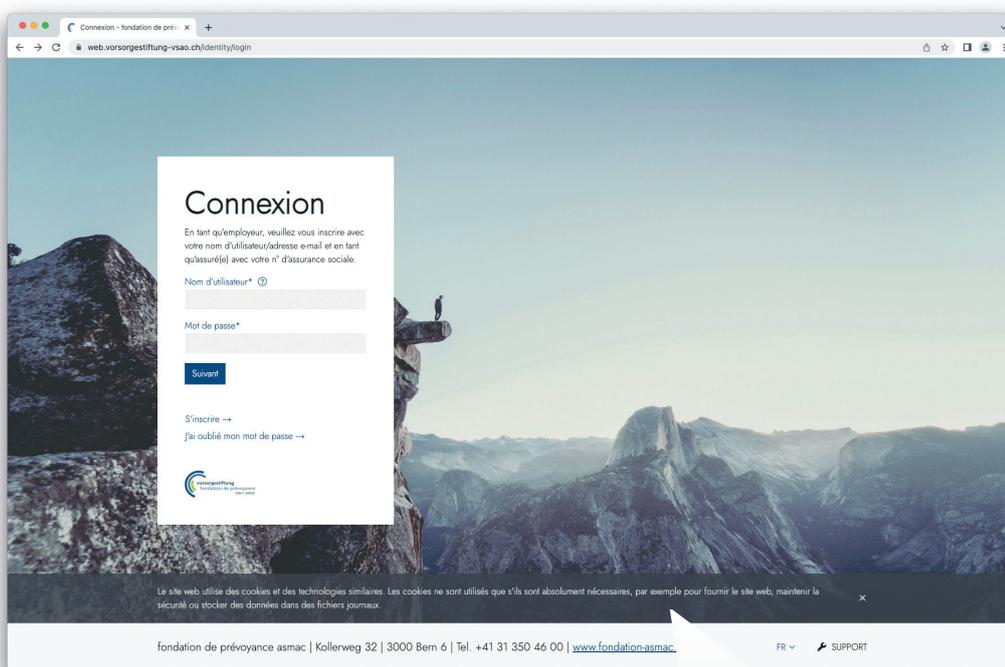
3.3 Autres informations concernant l'activité de prévoyance

Assurance risque en cas d'interruption de travail

L'assurance d'interruption a pour but d'assurer le risque des personnes de moins de 50 ans affiliées à la fondation et qui ne remplissent plus ou plus entièrement les conditions d'adhésion à la fondation, ceci pour une durée limitée de deux ans maximum. L'adhésion à l'assurance d'interruption est exclue pour les personnes qui exercent une activité indépendante ou qui ont annoncé leur départ de Suisse et n'ont pas de domicile en Suisse, qui sont employées par un employeur à l'étranger ou qui bénéficient d'un congé non payé.

Adaptation des rentes à l'évolution des prix

En raison du résultat financier positif, le conseil de fondation a décidé, lors de sa séance de novembre 2023, d'intégrer le renchérissement survenu en 2023 de 2,1 pour cent au 1er janvier 2024 dans les rentes d'invalidité et de survivants en cours. Aucune compensation du renchérissement ne sera accordée sur les rentes de vieillesse en cours.



Connaissez-vous déjà notre portail en ligne? Vous pouvez vous enregistrer sous <https://web.vorsorgestiftung-vsao.ch>. Par cet accès, vous avez en tout temps accès à votre fiche d'assurance actuelle et vous avez à disposition diverses possibilités de simulations.

4. Principes d'évaluation et de rapports financiers, continuité

4.1 Confirmation sur le rapport financier selon la Swiss GAAP RPC 26

La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation sont établis en fonction des dispositions du Code des obligations (CO) et de la LPP. Les comptes annuels, qui se composent du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe, définissent la situation financière effective dans le sens de la législation sur la prévoyance professionnelle et correspondent aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 26.

4.2 Principes de comptabilité et d'évaluation

Les principes d'évaluation suivants ont été appliqués au 31 décembre 2023:

Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Des correctifs de valeurs appropriés sont effectués pour les risques identifiables.

Titres

Les titres sont évalués à leur cours ou à la valeur de marché à la date de clôture du bilan. Les bénéfices et pertes de cours non réalisés qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les positions négatives existantes résultant d'opérations sur produits dérivés (valeur de remplacement de Puts et Calls vendus) sont présentées séparément.

Conversion des devises étrangères

Les produits et les charges en devises étrangères sont convertis aux taux de change du jour. Les actifs et passifs en devises étrangères sont évalués aux cours de fin d'année. Les gains et pertes de change qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Prêts hypothécaires

L'établissement du bilan des prêts hypothécaires est effectué à la valeur nominale. Des correctifs de valeurs correspondants sont établis pour les risques apparents. Aucun correctif de valeur n'est actuellement nécessaire du point de vue économique.

Private Equity

Les placements en Private Equity sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition, diminution faite des moins-values identifiables.

Biens immobiliers

Une évaluation de la valeur vénale est effectuée périodiquement sur les biens immobiliers. L'évaluation immobilière pour l'établissement du bilan ne doit pas dater de plus de cinq ans. L'évaluation des biens immobiliers a été effectuée au 31 décembre 2023. Les constructions en cours ainsi que les terrains sont inscrits au bilan à hauteur des frais accumulés.

Entreprises start-up

Les participations dans des entreprises start-up sous forme de capital-actions et d'emprunts sont amorties à CHF 1 sur la base du principe de prudence. Un éventuel produit futur est comptabilisé dans le compte de résultat.

Dettes

L'établissement du bilan des dettes est effectué aux valeurs nominales.

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

Les capitaux de prévoyance et les provisions techniques sont déterminés annuellement par l'expert en assurances selon des principes reconnus et sur des bases accessibles de manière générale (LPP 2015 tables générationnelles).

Réserve de fluctuation de valeur

La réserve de fluctuation de valeur est constituée dans le but de faire face aux risques spécifiques de marché et permet de garantir de manière durable l'application des promesses de prestations. La définition de la valeur cible est basée sur des considérations économique-financières.

Autres actifs et passifs

L'établissement du bilan des autres actifs et passifs est établi aux valeurs nominales.

Capital lié

Les capitaux de couverture nécessaires ainsi que les provisions techniques sont vérifiés et calculés chaque année par l'expert en assurances.

4.3 Modification des principes lors d'évaluation, de comptabilisation et de rapport financier

Aucune modification des principes d'évaluation, de comptabilité et de rapport financier n'a été effectuée au cours de l'exercice annuel.

5. Risques actuariels / Couverture des risques / Taux de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

La fondation de prévoyance asmac est une institution de prévoyance autonome.

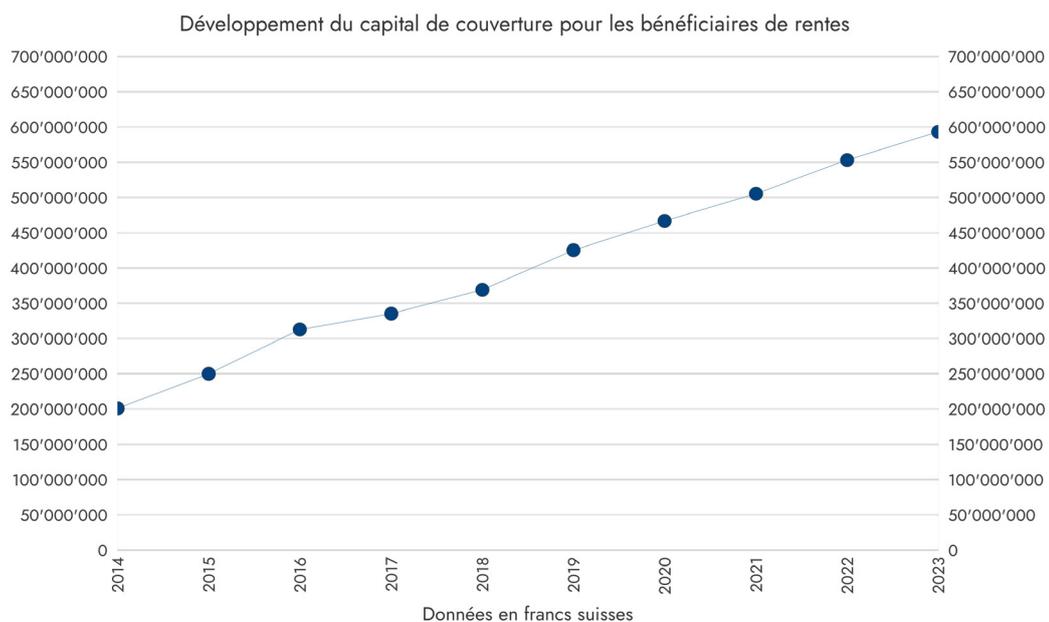
Depuis 2010, les salaires annuels imputables jusqu'à CHF 500'000 francs suisses peuvent également être assurés. Pour les salaires de plus de CHF 300'000 francs suisses, les risques décès et invalidité sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance.

5.2

Développement et intérêt de l'avoire épargne en primauté des cotisations	2023	2022
Situation des avoirs épargne au 1er janvier	2'466'972'538	2'380'678'746
Cotisations épargne des employé(e)s	125'764'532	119'016'116
Cotisations épargne des employeurs	149'719'843	141'114'726
Capital épargne pour les assuré(e)s libéré(e)s de primes	1'871'547	1'858'275
Apports uniques et sommes de rachat	21'062'436	19'377'450
Apports de libre passage	117'613'303	117'472'111
Paiement versements anticipés EPL / Divorce	1'860'930	3'117'502
Prestations de libre passage lors de sortie	-340'935'719	-337'712'143
Retraits anticipés EPL / Divorce	-11'588'032	-10'242'170
Prestations en capital lors de retraite	-22'601'821	-24'273'803
Capitaux pour survivants	-103'960	-379'022
Dissolution (-) capital épargne suite à la retraite, au décès et à l'invalidité	-47'059'424	-43'553'091
Dissolution (-) / Constitution (+) capital épargne invalides (transfert de / sur le capital de couverture bénéficiaires de rentes)	996'162	-963'183
Intérêt du capital épargne (1,25 pour cent / 4,5 pour cent)	29'302'565	101'474'304
Correction intérêt complémentaire 2021 (6,75 pour cent)	3'890	-23'512
Dissolution (-) / Constitution (+) capital épargne pour prestations de libre passage selon art. 17 et 18 de la loi fédérale sur le libre passage (LFLP)	22'478	10'256
Correction capital épargne suite aux mutations rétroactives	6'797	-22
Situation des avoirs épargne au 31 décembre	2'492'908'067	2'466'972'538

L'augmentation du capital épargne pour les prestations de libre passage selon art. 17 et 18 de la loi fédérale sur le libre passage (LFLP) est effectuée pour les assuré(e)s dont le montant minimal de la prestation de libre passage selon la loi sur le libre passage (LFLP) aurait été plus élevé au 31 décembre que l'avoir de vieillesse disponible.

5.3	Total des avoirs vieillesse selon LPP	2023	2022
	Avoirs vieillesse LPP (comptes-témoins)	826'515'741	801'120'046
	Intérêt du capital épargne vieillesse LPP	1,00 %	1,00 %
5.4	Développement du capital de couverture pour les bénéficiaires de rentes	2023	2022
	Situation du capital de couverture au 1er janvier	553'360'417	505'512'715
	Rentes de vieillesse	-19'930'265	-18'414'747
	Rentes de survivants	-4'952'019	-4'855'677
	Rentes d'invalidité	-7'616'190	-7'409'031
	Constitution du capital de couverture suite à la retraite, au décès et à l'invalidité	46'065'901	43'540'431
	Dissolution (-) / Constitution (+) du capital de couverture invalides (trans- fert vers / depuis le capital épargne)	-996'162	963'183
	Augmentation du capital de couverture des bénéficiaires de rentes	27'318'135	34'023'544
	Situation du capital de couverture au 31 décembre	593'249'817	553'360'417



5.5

Composition, développement et explication des provisions techniques

	2023	2022
Fluctuations de risques	23'890'000	22'490'000
Pertes sur retraites	46'515'000	42'250'000
Cas d'invalidité en suspens	14'350'000	15'270'000
Total des provisions techniques	84'755'000	80'010'000

Provision pour les fluctuations de risques

Cette provision permet de compenser une évolution négative des sinistres dans le cadre des risques invalidité et décès des assuré(e)s actif(ve)s. La réserve de fluctuation de valeurs correspond aux cotisations de risques d'une année, se basant respectivement sur les cotisations de risques effectives de l'année écoulée.

Provision pour les pertes sur retraites

La provision sert à financer les pertes qui résultent des départs à la retraite en raison des taux de conversion trop élevés par rapport aux bases actuarielles. Conformément au règlement des provisions, la provision correspond à un pourcentage des avoirs de vieillesse des assuré(e)s actif(ve)s et des invalides ayant atteint l'âge de 55 ans révolus.

Le taux de pourcentage s'élève à cinq pour cent au 31 décembre 2019 et sera ensuite augmenté de 0,5 points de pourcentage pour chaque année civile (situation au 31 décembre 2023: sept pour cent).

Provision pour cas d'invalidité en suspens

La provision sert à financer les cas d'invalidité en suspens connus et inconnus. Une part de 50 pour cent des valeurs actuelles calculées pour les prestations est prise en compte pour la provision. Cela permet de tenir compte du fait que seule une partie des cas d'invalidité en suspens donnera lieu à une rente.

5.6 Résultat de la dernière expertise du rapport actuariel

La dernière expertise actuarielle date du 31 décembre 2022. Les principales recommandations de l'expert concernent une baisse des taux de conversion et le passage aux bases techniques VZ 2020, qui correspondent mieux à notre structure. Il recommande également d'adapter le calcul de la réserve de fluctuation de risque nécessaire.

Le conseil de fondation a discuté en détail les recommandations lors de sa séance du 21 mars 2024. Une décision définitive quant à savoir si et dans quel cadre les recommandations seront mises en œuvre sera prise lors de la séance du conseil de fondation en juin 2024.

La confirmation de l'expert en prévoyance professionnelle concernant la garantie des obligations légales figure dans l'appendice 2. L'expert établit également les explications et confirmations nécessaires selon la directive CHS PP 01/2021 «Exigences de transparence et de contrôle interne pour les institutions de prévoyance en situation de concurrence».

5.7	Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel	2023	2022
	Base technique	LPP 2015 Table générationnelle	LPP 2015 Table générationnelle
	Taux d'intérêt technique p.a.	2,0 %	2,0 %

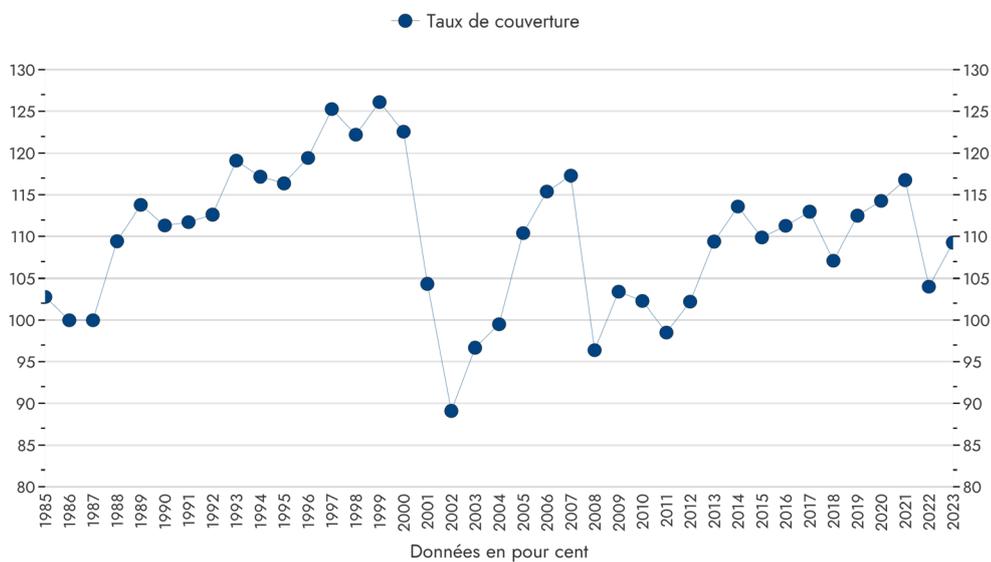
5.8 Modification de bases actuarielles et hypothèses

Aucune modification n'a eu lieu lors de l'exercice annuel.

5.9

Taux de couverture selon art. 44 OPP 2 au 31 décembre	2023	2022
Actifs (somme du bilan)	3'477'025'899	3'234'433'642
Dettes	-8'840'935	-6'189'063
Compte de régulation passif	-74'644	-121'857
Réserves de cotisations d'employeurs	-2'347'022	-2'370'088
Provisions non techniques	0	0
Fortune de prévoyance nette	3'465'763'298	3'225'752'635
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	3'170'912'884	3'100'342'955
Taux de couverture	109,30 %	104,00 %

Evolution du taux de couverture selon article 44 OPP 2



5.10

Taux de couverture porteur de risque (économique) au 31 décembre	2023	2022
Fortune de prévoyance nette selon art. 44 OPP 2	3'465'763'298	3'225'752'635
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes (économique)	-700'827'000	-586'851'000
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes (technique)	-593'249'817	-553'360'417
Différence d'évaluation à la valeur de marché	-107'577'183	-33'490'583
Fortune de prévoyance des assuré(e)s actif(ve)s (économique)	2'764'936'298	2'638'901'635
Capital de prévoyance des assuré(e)s actif(ve)s	2'492'908'067	2'466'972'538
Taux de couverture	110,90 %	107,00 %

Taux de couverture des risques

Le taux de couverture porteur de risque a été développé en 2011 par PPCmetrics SA. Selon une étude Swissscanto de 2015, il est désormais calculé régulièrement par environ un tiers des institutions de prévoyance.

La capacité de risque d'une institution de prévoyance se compose de la capacité de risque financière et structurelle. Le taux de couverture porteur de risque condense les deux dimensions de la capacité de risque en un chiffre clé et mesure ainsi la charge des porteurs de risques d'une institution de prévoyance. Les porteurs de risques sont les assuré(e)s actif(ve)s et les employeurs. Les rentes en cours sont en revanche garanties par la loi. Plus la part des rentes garanties dans les prestations totales est élevée, plus les risques se concentrent sur les assuré(e)s actif(ve)s. Contrairement au taux de couverture selon l'article 44 OPP 2, le taux de couverture porteur de risque neutralise les différents taux d'intérêt technique ainsi que les structures des caisses (part des bénéficiaires de rentes) et permet ainsi une comparaison directe entre différentes institutions de prévoyance (source: PPCmetrics SA).

Facteurs de conversion

La valeur de marché du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes est déterminée à l'aide d'un facteur de conversion. Celui-ci se base sur les flux de capitaux d'un effectif représentatif de bénéficiaires de rentes ainsi que sur les risques biométriques selon les bases techniques. Pour le calcul à partir du 31 décembre 2016, les bases techniques LPP 2015 (tables générationnelles avec modèle Menthonnex) sont utilisées. L'évaluation des flux de capitaux en fonction des risques est effectuée à l'aide des taux d'intérêt au comptant actuels (à échéances congruentes) des obligations de la Confédération (source: BNS).

6. Explications relatives aux placements de fortune et au résultat net des placements de fortune

6.1 Organisation de l'activité des placements, conseiller et gestionnaire en placements, règlement des placements

En tant qu'organe suprême, le conseil de fondation est responsable des placements de fortune à moyen et long terme. Il a fixé l'organisation de la gestion de fortune dans un règlement des placements.

Le règlement des placements détermine, dans le cadre des dispositions de la LPP et du règlement de fondation, les principes, les objectifs, les directives, les tâches et les compétences des organismes mandatés qui doivent être respectés dans la gestion de la fortune de la **fondation de prévoyance asmac**.

Le conseil de fondation a nommé un comité des placements. Les membres du comité sont mentionnés sous le point 1.4.

La gestion de fortune est effectuée en interne.

Le Global Custody est réalisé par le CREDIT SUISSE SA.

6.2 Stratégie de placements

Catégorie de placements en pour cent	Marges		Stratégie	Effectif	
	minimum	maximum		2023	2022
Devises et placements marché monétaire	0,0	25,0	15,0	16,13	17,96
Hypothèques	0,0	8,0	2,0	1,60	1,56
Obligationens	4,0	27,0	14,0	17,19	16,64
Obligations francs suisses	3,0	17,0	9,5	11,86	11,61
Obligations devises étrangères	1,0	10,0	4,5	5,33	5,03
Actions	20,0	50,0	42,0	46,96	44,56
Actions Suisse	10,0	26,0	22,0	24,08	23,27
Actions étrangères	10,0	24,0	20,0	22,88	21,29
Placements alternatifs	0,0	8,0	4,0	3,61	3,94
Matières premières	0,0	4,0	2,0	2,65	3,23
Private Equity	0,0	3,0	1,0	0,55	0,40
Infrastructure	0,0	3,0	1,0	0,41	0,31
Biens immobiliers	10,0	30,0	23,0	14,51	15,34
Biens immobiliers Suisse	10,0	30,0	20,0	14,20	15,01
Immeubles	10,0	20,0	15,0	10,63	11,32
Fondation de placement	0,0	4,0	2,0	1,67	1,68
Fonds de placement immobilier et participations	0,0	6,0	3,0	1,90	2,01
Biens immobiliers monde	0,0	6,0	3,0	0,31	0,33
Total			100,0	100,00	100,00

Les valeurs provenant de la stratégie d'investissement se basent sur le rapport d'investissement au 31 décembre 2023.

6.3 Utilisation des extensions (art. 50 al. 4 OPP2) avec présentation concluante du respect de la sécurité et de la répartition des risques (art. 50, al. 1 à 3 OPP2)

Aucune extension selon art. 50 al. 4 OPP2 n'a été utilisée lors de l'exercice annuel.

6.4	Valeur cible et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs	2023	2022
	Situation de la réserve de fluctuation de valeurs au 1er janvier	125'409'680	436'000'000
	Constitution à charge (+) / Dissolution en faveur du compte d'exploitation (-)	169'440'734	-310'590'320
	Réserve de fluctuation de valeurs au 31 décembre	294'850'414	125'409'680
	Obligations	3'060'570'983	3'064'855'288
	Valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs (14,8 pour cent)	453'000'000	453'600'000
	Déficit de réserves	-158'149'586	-328'190'320
	Réserve de fluctuation de valeurs di- sponible en pour cent des obligations	9,63 %	4,09 %

La réserve de fluctuation de valeurs sert à compenser les fluctuations des placements de capitaux.

La réserve de fluctuation de valeurs nécessaire est calculée selon la Conditional Value at Risk (CVar) Méthode 95 pour cent. Ce faisant, elle doit empêcher, en tenant compte des années de placements les plus défavorables en moyenne depuis l'introduction de la LPP obligatoire en 1985, que la fondation ne se retrouve à découvert en l'espace d'un an, tout en respectant la stratégie de placements en vigueur.

La valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs comprend 14,8 pour cent des obligations. Les obligations sont déterminées en procédant, sur le total du bilan, à la déduction des réserves de fluctuations de valeurs existantes, des provisions non techniques ainsi que du résultat provisoire.

Si la valeur cible est atteinte, il convient de procéder conformément au règlement des provisions.

6.5

Représentation des placements de fortune par catégorie de placements	2023 en milliers de CHF	2022 en milliers de CHF
Liquidités, placements de dépôts à terme fixe	625'027	656'281
Créances	13'052	9'506
Placements auprès de l'employeur	40'392	33'486
Obligationen	576'737	522'553
Obligations Suisse	401'553	367'832
Obligations étrangères	175'185	154'721
Actions	1'597'631	1'415'633
Actions Suisse	819'773	740'059
Valeurs secondaires	380'176	335'546
Blue-Chips	439'597	404'513
Actions étrangères	777'858	675'574
Valeurs secondaires	330'790	314'018
Blue-Chips	427'361	345'055
Marchés émergents	19'707	16'502
Placements alternatifs	60'917	54'926
Matières premières	28'127	32'334
Private Equity	18'845	12'690
Infrastructure	13'944	9'901
Biens immobiliers	132'574	128'617
Biens immobiliers Suisse	121'932	118'003
Fondations de placements	57'083	54'011
Fonds de placement immobilier et participations	64'849	63'991
Bien immobiliers monde indirects	10'642	10'615
Titres	2'367'860	2'121'729
Hypothèques à taux fixe	51'613	47'277
Hypothèques Libor	2'030	1'565
Hypothèques variables de 1er rang	900	913
Hypothèques variables de 2e rang	21	116
Prêts hypothécaires	54'563	49'870
Biens immobiliers loués	338'755	327'307
Copropriétés	0	0
Constructions en cours	33'482	34'271
Immobilisations corporelles mobiles	70	54
Biens immobiliers et immobilisations corporelles	372'307	361'632
Total placements de fortune	3'473'201	3'232'503



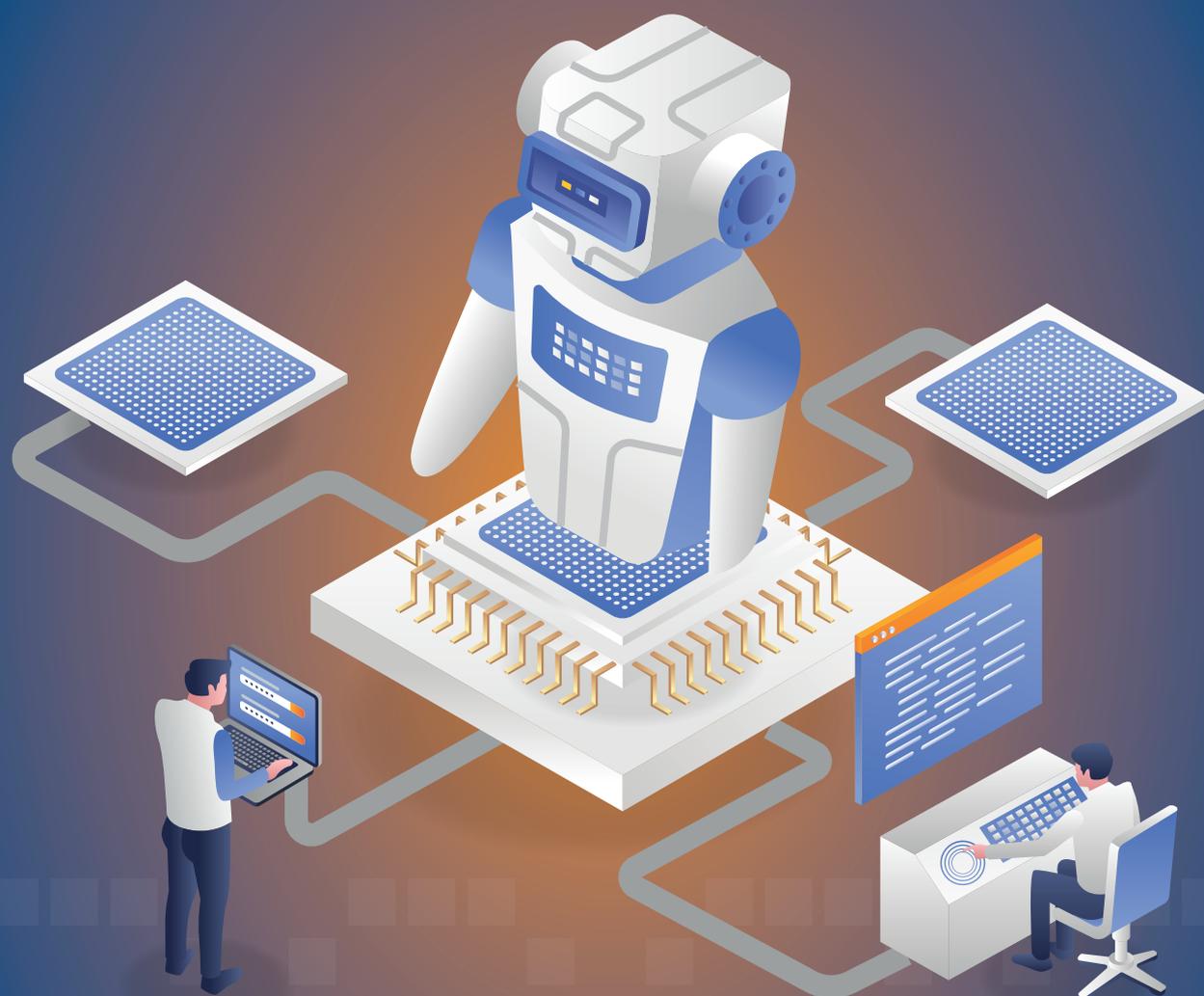
«Nous ne sommes qu'au début de la révolution numérique. Ce que nous voyons aujourd'hui n'est que la pointe de l'iceberg..»

Marc Benioff, CEO de Salesforce

6.5.1 Biens immobiliers direct

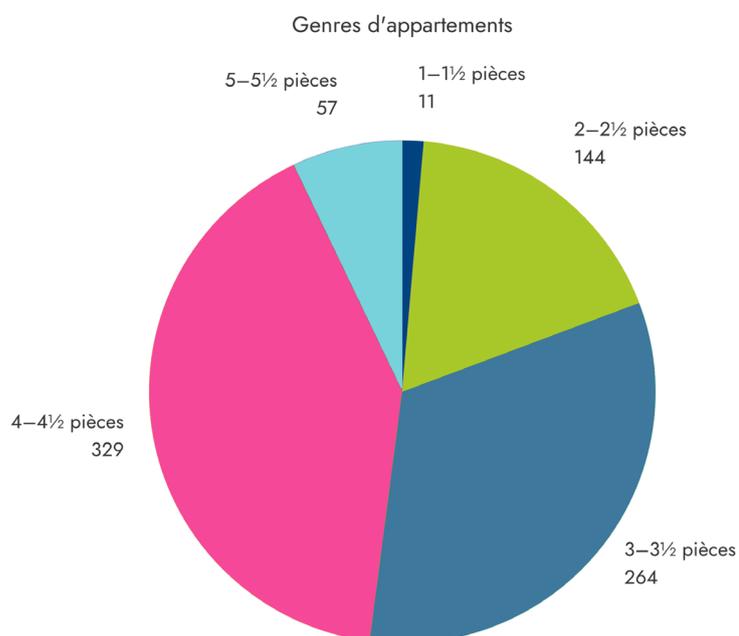
	Année de construction	Superficie du terrain en m ²	Nombre d'immeubles					Nombre total d'appartements	Locaux commerciaux/bureaux	Places de parc et garage	Nombre total d'objets en location	
			1 et 1 1/2 pièces	2 et 2 1/2 pièces	3 et 3 1/2 pièces	4 et 4 1/2 pièces	5 pièces et plus					
Aarberg												
Leimernweg 9/11/13	2001	1'381	3	-	6	6	5	3	20	-	22	42
Leimernweg 17/19/21	2000	1'216	3	-	6	6	5	3	20	-	22	42
Leimernweg 29/31/33	1999	1'180	3	-	4	5	7	3	19	-	22	41
Berne												
Brunnmattstrasse 85	1962	583	1	6	-	4	-	-	10	2	5	17
Kollerweg 32	1964	1'136	1	-	1	1	-	-	2	1	35	38
Bienne												
Länggasse 2/4/6	2008	1'981	3	-	1	9	6	4	20	-	36	56
Länggasse 10	2013	1'182	1	-	3	3	6	2	14	-	14	28
Sägefildweg 45/45a	2018	1'709	2	-	2	10	8	-	20	-	20	40
Sägefildweg 45g/45h	2021	1'790	2	-	-	11	15	-	26	-	17	43
Sägefildweg 47/47a/47b	2018	2'358	3	-	-	18	9	-	27	1	25	53
Sägefildweg 47c/47d	2019	1'709	2	-	-	10	9	-	19	-	14	33
Sägefildweg 47e/47f	2019	1'709	2	-	-	10	9	-	19	-	14	33
Solothurnstrasse 70/72	2022	1'709	2	-	12	1	-	10	23	1	10	34
Berthoud												
Heimswilstrasse 30/32/34/36	1980	4'593	4	4	5	8	19	7	43	-	50	93
Gland												
Rte Malagny 13/15	2000	3'412	2	-	-	2	18	-	20	-	30	50
Ipsach												
Schürlistrasse 34	2001		1	-	-	3	6	3	12	-	16	28
Schürlistrasse 36	2003		1	-	-	2	6	-	8	-	10	18
Schürlistrasse 38	2002	7'793	1	-	1	3	1	3	8	-	8	16
Schürlistrasse 40	2002		1	-	-	2	6	-	8	-	8	16
Schürlistrasse 42	2003	1'355	1	-	-	2	6	-	8	-	10	18
Lyss												
Bahnhofstrasse 25	2016	2'161	1	-	-	-	-	-	0	1	14	15
Juraweg 3/3a	2011	986	2	-	-	-	17	-	17	-	25	42
Kappelenstrasse 28	2005	1'406	1	-	-	4	8	-	12	-	16	28

	Année de construction	Superficie du terrain en m2	Nombre d'immeubles					5 pièces et plus	Nombre total d'appartements	Locaux commerciaux/bureaux	Places de parc et garage	Nombre total d'objets en location
			1 et 1 1/2 pièces	2 et 2 1/2 pièces	3 et 3 1/2 pièces	4 et 4 1/2 pièces						
Stiglimattstrasse 11	2016	2'134	1	-	1	4	6	-	11	-	12	23
Stiglimattstrasse 13	2016	2'134	1	-	1	4	6	-	11	-	15	26
Stiglimattstrasse 15	2016	1'665	1	-	1	4	6	-	11	-	17	28
Stiglimattstrasse 17	2016	1'522	1	-	1	4	6	-	11	-	15	26
Ostermundigen												
Ahornstrasse 10/12	2014	1'834	2	-	6	6	6	-	18	-	22	40
Ahornstrasse 11	2019	3'896	1	1	47	5	-	-	53	-	58	111
Ahornstrasse 14/16/18	2014	2'231	3	-	-	12	6	-	18	-	19	37
Ahornstrasse 17/19/21	2016	2'890	3	-	6	14	10	-	30	-	35	65
Akazienweg 1/3	2017	2'216	3	-	6	8	8	-	22	-	24	46
Erlenweg 6/8/10	2013	2'130	3	-	-	3	15	-	18	-	18	36
Eschenweg 2/4	2016	1'927	2	-	-	10	6	-	16	-	17	33
Eschenweg 6/8/10	2017	2'921	3	-	3	9	13	1	26	-	25	51
Kirschbaumweg 1/3/5	2014	1'964	3	-	-	9	9	-	18	-	21	39
Kirschbaumweg 7/9	2013	1'512	2	-	-	3	6	3	12	-	12	24
Kirschbaumweg 11/11a/15	2013	2'545	3	-	6	6	12	-	24	-	24	48
Schiessplatzweg 12	2017	4'179	1	-	-	-	-	-	0	1	-	1
Soleure												
Schöngrünstrasse 45/45A	2005	3'604	1	-	-	6	6	2	14	-	16	30
Schöngrünstrasse 47/47A	2005		1	-	-	6	6	2	14	-	16	30
Villmergen												
Feldstrasse 7	2000	1'352	1	-	-	4	7	2	13	-	19	32
Feldstrasse 11	2001	1'448	1	-	-	2	3	9	14	-	27	41
Zollikofen												
Lätternweg 17/19	2022	2'700	2	-	-	-	12	-	12	-	11	23
Lätternweg 21/23/25/27	2022	4'000	4	-	9	13	4	-	26	-	25	51
Lätternweg 35/37/39/41	2022	3'800	4	-	16	7	3	-	26	-	21	47
Lätternweg 43/45	2022	2'500	2	-	-	5	7	-	12	-	12	24
Total			92	11	144	264	329	57	805	7	924	1'736



*«La numérisation ne consiste pas à numériser les processus existants,
mais à en créer de nouveaux.»*

Thorsten Dirks, Manager



6.6 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Lors de l'exercice annuel, des opérations à terme ont été en partie effectuées.

Dérivés par catégorie de placements en pour cent	Underlying	Derivate	Long	Short	Valeur du marché		Exposure	
					Marché	Jurid.		
Devise	99,98	0,02	0,87	-0,85	100,00	29,60	29,60	
Devises/Placements marché monétaire	17,80				17,80	17,80	16,11	
Obligations	17,19				17,19	17,19	17,19	
Actions	46,96	0,00	0,02		46,96	46,96	46,96	
Biens immobiliers	14,51				14,51	14,51	14,51	
Hypothèques	1,60				1,60	1,60	1,60	
Placements alternatifs	1,94	1,67	1,67		1,94	3,61	3,61	
Total					100,00			

La structure de la fortune, y compris les expositions des instruments dérivés, se situait dans les limites de l'OPP2 et également dans les marges tactiques de la structure stratégique de la fortune.

6.6.1

Opérations à terme en suspens
au 31 décembre 2023

Montant en devise de base	USD	18'000'000
Montant en contre-devise (taux contractuel)	CHF	15'808'901
Valeur en contre-devise (cours à terme)	CHF	15'103'397
Produit/Perte en contre-devise	CHF	705'504

6.7 Engagements de capitaux ouverts

Lors de l'exercice annuel des engagements de capitaux ouverts s'élevaient à CHF 7'225'000.

Catégorie de placements	Commitment	retiré	ouvert
Fonds immobiliers et participations	38'000'000	38'000'000	0
Infrastructure	20'000'000	12'775'000	7'225'000
Total	58'000'000	50'775'000	7'225'000

6.8 Valeurs de marché et parties contractantes des titres en Securities Lending

Aucun Securities Lending n'a été accordé, ni pour l'exercice annuel ni pour l'exercice précédent.

6.9 Explication du résultat net des placements

6.9.1

Produit des liquidités et des placements à terme	2023	2022
Intérêts négatifs sur les avoirs bancaires/postaux	-47'212	-2'688'460
Produit des intérêts sur les avoirs bancaires/postaux	3'498'492	824'591
Produit des intérêts sur les placements call/à terme	3'425'869	0
Gains et pertes de change réalisés sur les devises étrangères	-3'875'775	-2'360'770
Gains et pertes de change non réalisés sur les devises étrangères	-76'065'500	1'425'005
Total résultat des liquidités et des placements à terme	-73'064'126	-2'799'634

6.9.2	Produit des obligations Suisse	2023	2022
	Produit des intérêts	3'792'171	2'334'356
	Produits et pertes de change réalisés	428'557	-216'550
	Produits et pertes de change non réalisés	11'467'753	-23'125'388
	Total produit des obligations Suisse	15'688'481	-21'007'582
6.9.3	Produit des obligations étrangères	2023	2022
	Produit des intérêts	7'712'350	3'768'427
	Produits et pertes de change réalisés	42'359	-42'243
	Produits et pertes de change non réalisés	1'735'793	-8'345'249
	Total produit des obligations étrangères	9'490'502	-4'619'065
6.9.4	Produit des actions Suisse	2023	2022
	Produits des dividendes	22'478'074	19'937'652
	Produits et pertes de change réalisés	419'734	-299'725
	Produits et pertes de change non réalisés	39'431'640	-184'144'873
	Total produit des actions Suisse	62'329'449	-164'506'947
6.9.5	Produit des actions étrangères	2023	2022
	Produit des dividendes	13'654'197	12'990'191
	Produits et pertes de change réalisés	2'712'548	359'250
	Produits et pertes de change non réalisés	151'481'146	-176'057'163
	Total produit des actions étrangères	167'847'891	-162'707'722
6.9.6	Produit des placements alternatifs	2023	2022
	Produits et pertes de change réalisés	-1'339'185	2'700'146
	Produits et pertes de change non réalisés	4'883'154	-6'352'039
	Total produit des placements alternatifs	3'543'969	-3'651'892

6.9.7	Produit des fonds de placements immobilier et participations	2023	2022
	Produit des intérêts	3'630'917	3'387'953
	Produits et pertes de change réalisés	0	0
	Produits et pertes de change non réalisés	2'471'322	-12'725'044
	Total produit des fonds de placements immobiliers et participations	6'102'240	-9'337'091

6.9.8	Produit des prêts hypothécaires	2023	2022
	Produit des intérêts des prêt hypothécaires	654'891	411'065
	Amortissement des créances sur taux hypothécaires	0	0
	Total résultat des prêts hypothécaires	654'891	411'065

La **fondation de prévoyance asmac** accorde, dans le cadre des ressources financières à disposition, des prêts garantis par des gages immobiliers pour des maisons individuelles, mitoyennes ou jumelées, des propriétés par étage (appartements en copropriété) et des immeubles de rapports (immeubles collectifs en propriété privée avec une part commerciale maximale de vingt pour cent, maisons individuelles et appartements en copropriété loués). Les prêts garantis par des gages immobiliers ne sont accordés qu'aux particuliers. Aucun crédit de construction ni aucune hypothèque ne sont accordés pour des maisons ou appartements de vacances et pour des objets d'amateurs exclusifs difficilement vendables.

Le prêt est accordé sous forme d'hypothèques SARON, d'hypothèques à taux variable et d'hypothèques à taux fixe. Une combinaison des types de prêts est possible.

Taux d'intérêt hypothécaire au 31 décembre 2023

Hypothèque fixe, durée 3 ans	2,150
Hypothèque fixe, durée 4 ans	2,200
Hypothèque fixe, durée 5 ans	2,250
Hypothèque fixe, durée 6 ans	2,300
Hypothèque fixe, durée 7 ans	2,350
Hypothèque fixe, durée 8 ans	2,400
Hypothèque fixe, durée 9 ans	2,450
Hypothèque fixe, durée 10 ans	2,500
Hypothèque fixe, durée 11 ans	2,550
Hypothèque fixe, durée 12 ans	2,600
Hypothèque SARON de 3 mois	2,500
Hypothèque variable de 1er rang	2,500
Hypothèque variable de 2e rang (obligation d'amortissement)	2,750

Les taux d'intérêts hypothécaires actuellement en vigueur sont publiés sur notre site internet.

6.9.9

Produit des biens immobiliers et immobilisations	2023	2022
Produits immobiliers provenant des loyers	17'400'846	16'214'251
Charges immobilières	-4'159'736	-3'747'395
Variation de valeur sur biens immobiliers loués	9'368'604	0
Produits (+) et pertes (-) sur immeubles en Suisse	0	0
Amortissement des immobilisations corporelles	-70'714	-54'049
Total résultat des biens immobiliers et immobilisations	22'538'999	12'412'807

6.9.10	Autres intérêts et frais	2023	2022
	Intérêts sur les prestations de sortie	-352'418	-1'429'306
	Frais liquidités et placements à terme fixe	-26'604	-23'373
	Frais obligations Suisse	-26'684	-145
	Frais obligations étrangères	-43'059	-24'710
	Frais actions Suisse	-19'613	-48'510
	Frais actions étrangères	-192'958	-178'801
	Frais placements alternatifs	-38'785	-36'449
	Frais fonds de placements immobiliers et participations	-139	-3'625
	Total autres intérêts et frais	-700'261	-1'744'921

6.9.11	Frais administratifs des placements de fortune	2023	2022
	Frais de gestion de fortune directement comptabilisés	-1'027'691	-978'463
	Frais administratifs internes (frais de personnel et matériel)	-601'268	-540'309
	Droit de timbre de négociation sur titres	-82'777	-93'735
	Frais administratifs, de dépôt et de Custody	-268'739	-274'602
	Licences informatiques et frais de maintenance	-74'907	-69'817
	Somme de tous les indicatifs de coûts des placements collectifs	-1'568'093	-1'470'726
	Obligations étrangères	-42'644	-51'078
	Actions Suisse Blue Chips	-28'182	-28'884
	Acitons Suisse valeurs secondaires	-43'615	-45'558
	Action étrangères Blue Chips	-133'696	-126'416
	Action étrangères valeurs secondaires	-179'083	-178'463
	Fonds de placements immobiliers et participations	-831'505	-796'861
	Placements alternatifs	-309'368	-243'466
	Total des frais administratifs des placements de fortune	-2'595'784	-2'449'189

Explications relatives aux frais de gestion de fortune

Chiffres clés des coûts	2023	2022
Total des placements de fortune globale	3'473'200'550	3'232'503'043
Placements de fortune transparents en terme de coûts	3'473'102'840	3'232'503'043
Placements de fortune non-transparentes en terme de coûts	97'710	0
Taux de transparence des coûts	100.00%	100,00 %
Frais de gestion de fortune comptabilisés en pourcentage des placements de fortune transparents en terme de coûts (TER)	0,07%	0,08 %

Placements de fortune non-transparentes en terme de coûts		2023	2022
Catégorie de placements	Nom du produit	Valeur du marché	Valeur du marché
Actions étrangères valeurs secondaires	SHS Olympia RTL International LTD Factored Inh Receivables Series	0	0
Actions étrangères valeurs secondaires	SHS Olympia RTL International LTD Structured Inh Payment Series	0	0
Placements alternatifs	SHS Multi Units Luxembourg SICAV-LYSOR	97'710	0
Total des placements de fortune non-transparentes en terme de coûts		97'710	0

6.9.12

Performance du placement de fortune en pour cent

	2023	2022
Liquidité et placements sur le marché monétaire	1,86	-0,96
Obligations	1,66	-4,61
Obligations Suisse	4,08	-6,12
Obligations étrangères	-3,47	-2,07
Actions	12,00	-18,74
Action Suisse	8,21	-18,40
Blue Chips	7,39	-14,18
Valeurs secondaires	9,19	-23,12
Action étrangères	16,12	-19,13
Blue Chips	16,82	-15,23
Valeurs secondaires	15,71	-22,57
Emerging Markets	6,43	-26,89
Placements alternatifs	-3,33	-2,30
Matières premières	-11,66	6,94
Private Equity	55,17	-44,29
Infrastructure	10,31	10,77
Biens immobiliers	4,01	0,70
Biens immobiliers en Suisse	4,06	1,15
Immeubles	4,34	3,78
Fondations de placements	1,29	5,50
Fonds de placement immobilier et participations	5,04	-14,27
Immobilier monde indirect	1,67	-25,43
Hypothèques	1,25	1,09
Performance sur la fortune globale	6,44	-10,06

Calcul de la performance

La performance est calculée selon un système interne du CREDIT SUISSE SA. Les produits mensuels sont calculés selon la méthode TWR Modified Dietz.

Dans la méthode de calcul «TWR Modified Dietz», un produit est calculé pour chaque mois. La différence entre les actifs, corrigée des flux de fonds nets externes, est mise en relation avec le capital investi moyen. Le capital investi moyen se calcule en ajoutant à la valeur des actifs au début du mois la somme des flux de fonds pondérés par le temps. Afin de présenter le produit total pour une période plus longue, les produits mensuels sont reliés de manière géométrique.

6.10 Explications des placements auprès de l'employeur et de la réserve de cotisations d'employeurs

Placements auprès de l'employeur	2023	2022
Avoirs débiteurs envers les employeurs affiliés	40'291'765	33'386'122
Participation PK Immo SA	100'000	100'000
Total des placements auprès de l'employeur	40'391'765	33'486'122

La PK Immo SA est à 100 pour cent une filiale de la fondation. La société s'occupe de toutes les questions liées à l'immobilier. Ses services immobiliers comprennent la gestion des immeubles locatifs, la gérance des propriétés par étage et des copropriétés, les premières locations, les évaluations immobilières ainsi que la vente de biens immobiliers.

Réserves de cotisations d'employeurs	2023	2022
Réserves de cotisations d'employeurs sans renonciation d'utilisation	2'347'022	2'370'088
Total réserves de cotisations d'employeurs	2'347'022	2'370'088

Il existe des réserves de cotisations d'employeurs de neuf employeurs. Les réserves de cotisations d'employeurs ne sont rémunérées d'aucun intérêt.

6.11 Rétrocessions

En règle générale, aucun mandat de gestion de fortune n'est donné en externe. Les placements sont effectués exclusivement par l'Inhouse-Asset-Manager.

6.12 Exercice du droit de vote (art. 49a al. 2 let. b OPP2)

L'exercice des droits de vote lors d'assemblées générales des sociétés anonymes Suisses cotées en bourse est exercé.

En principe, le vote s'effectue selon les recommandations du conseiller de droit de vote élu par le conseil de fondation. En cas de divergence avec la recommandation du conseiller de droit de vote, celui-ci est effectué dans le sens de la proposition du conseil d'administration. En cas de vote divergent ou lorsqu'aucun conseiller de droit de vote n'a été élu, seul le comité des placements est compétent.

Le conseil de fondation est informé, à sa demande, du vote de la direction ou des décisions du comité des placements.

La fondation rend compte de l'exercice des droits de vote sur son site internet au moins une fois par an.

7. Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

7.1	Créances	2023	2022
	Divers débiteurs	526'844	449'353
	Impôt anticipé	12'525'234	9'056'396
	Total des créances	13'052'078	9'505'749
7.2	Compte de régulation des actifs	2023	2022
	Actifs transitoires	0	647
	Intérêts courus	3'825'349	1'929'952
	Total du compte de régulation des actifs	3'825'349	1'930'599
7.3	Dettes	2023	2022
	Autres obligations	2'390'850	2'846'987
	Comptes courants fonds de garantie	1'530'000	1'500'000
	Prestations de libre passage et rentes en suspens	4'920'085	1'842'076
	Total des dettes	8'840'935	6'189'063
7.4	Compte de régulation passif	2023	2022
	Passifs transitoires	74'644	121'857
	Total du compte de régulation passif	74'644	121'857
7.5	Autres produits	2023	2022
	Commission de perception de l'impôt à la source	6'907	6'180
	Prestations à des tiers	21'540	21'540
	Autres produits	0	1'030
	Total des autres produits	28'447	28'750

7.6

Frais d'administration	2023	2022
Frais du personnel	1'920'951	2'012'687
Charges matérielles	327'134	362'043
Organe de surveillance	29'898	28'028
Expert en assurances	34'033	28'864
Contrôle des placements / Frais de révision	26'925	29'411
Frais de clarification des cas de prestations	9'967	11'146
Autres frais administratifs	723'662	417'389
Frais administratifs des placements	-515'000	-500'000
Total des frais administratifs	2'557'570	2'389'567

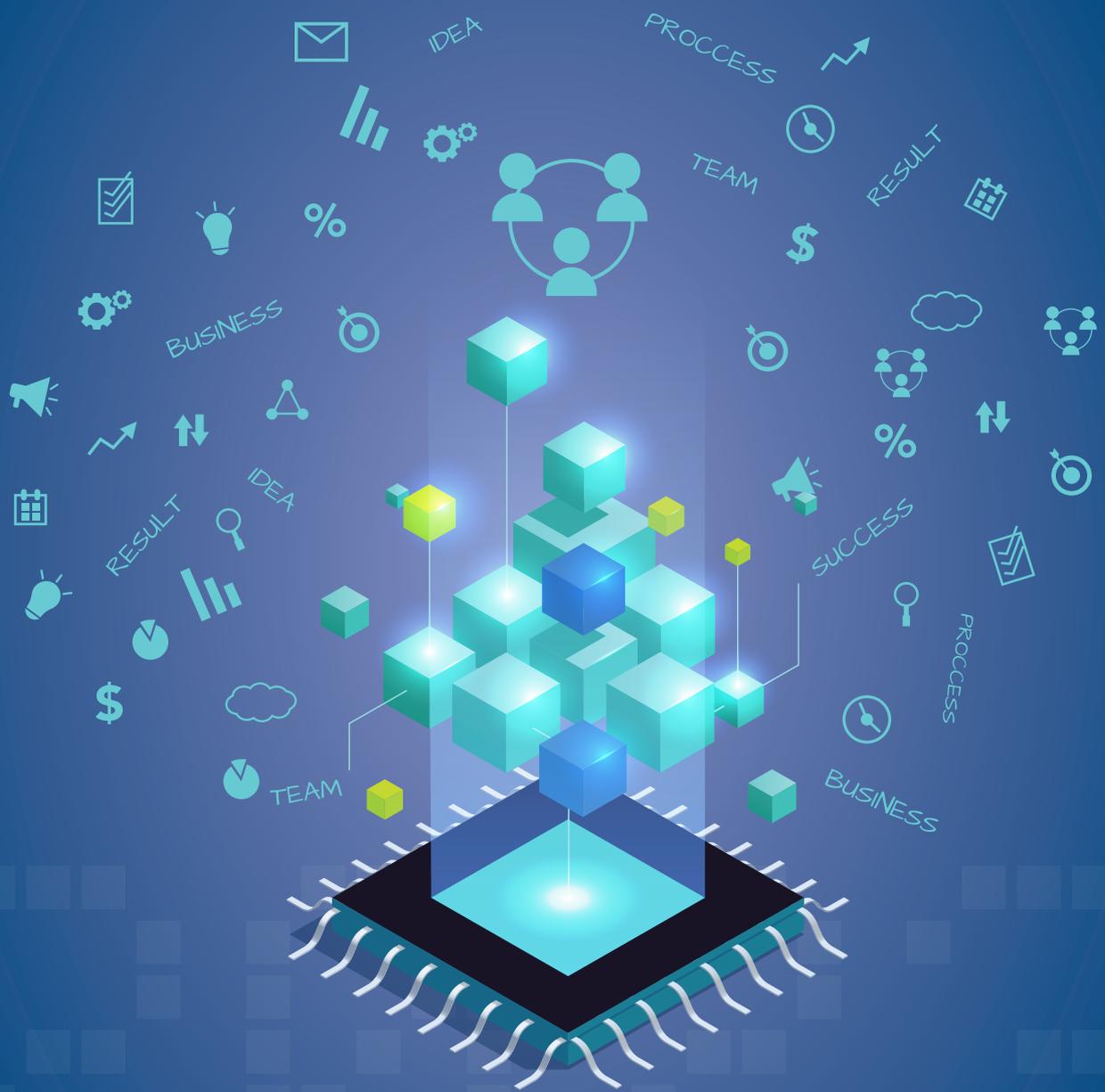
7.7

Participation aux excédents provenant de contrats d'assurance

Lors de sa séance en novembre 2023, le conseil de fondation a décidé d'utiliser la participation aux excédents provenant du contrat collectif d'assurance de la Mobilière pour la compensation des primes courantes.

8. Exigences de l'autorité de surveillance

Il n'y a pas d'exigence de l'autorité de surveillance inachevée à ce jour.



«Dans un paysage numérique en constante évolution, la volonté d'apprendre et la capacité d'adaptation sont les clés du succès.»

9. Autres informations relatives à la situation financière

9.1 Découvert / Explication des mesures prises (article 44 OPP2)

La fondation ne présente pas de découvert à la date de clôture du bilan. Le taux de couverture se monte à 109,3 pour cent au 31 décembre 2023.

9.2 Liquidations partielles

Au cours de l'exercice annuel, aucune situation de liquidation partielle, qui aurait conduit à une liquidation partielle, n'a été constatée.

9.3 Mise en gage d'actifs

Comme l'année précédente, un dépôt auprès du CREDIT SUISSE SA, Zurich, a été mis en gage à hauteur de 21,2 millions de francs suisses pour garantir la couverture des marges dans le commerce de produits dérivés et 50 millions de francs suisses pour garantir le crédit Lombard.

9.4 Crédit Lombard

Il existe un crédit-cadre pour Lombard auprès du CREDIT SUISSE SA d'un montant de 50 millions de francs suisses, conformément au contrat du 29 octobre 2020. Ce crédit-cadre n'a pas été utilisé au cours des exercices 2023 et 2022.

9.5 Procédures juridiques en cours

Aucune procédure juridique n'est en cours à fin 2023.

9.6 Opérations et transactions financières particulières

Aucune opération particulière n'a été enregistrée ni aucune transaction financière n'a été effectuée au cours de l'exercice annuel.

10. Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement n'a eu lieu après la date de clôture du bilan.



«La transformation numérique est un processus de changement continu, pas un projet unique.»

Inconnu

Appendice 1 / Employeurs affiliés

Liste des hôpitaux, cabinets médicaux et institutions affiliés à la fondation de prévoyance asmac

	Entreprise	Effectif 31.12.2023			Effectif 31.12.2022			Modification
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Argovie								
aarReha Schinznach, Schinznach-Bad	281	3	12	15	2	10	12	3
Asana Spital Leuggern AG, Leuggern	289	18	12	30	17	7	24	6
Asana Spital Menziken AG, Menziken	291	10	6	16	11	9	20	-4
Augenzentrum Brugg AG, Brugg (neu: Vista Diagnostics AG)	1181	-	-	-	-	1	1	-1
Barmelweid Gruppe AG, Barmelweid	283	16	12	28	11	20	31	-3
flexMedics AG, Aarau	1138	1	-	1	2	-	2	-1
Gesundheitszentrum Fricktal AG, Rheinfelden	284	33	53	86	30	50	80	6
Hirslanden Klinik Aarau AG, Aarau	986	4	-	4	12	10	22	-18
Kantonsspital Aarau AG, Aarau	276	238	361	599	224	346	570	29
Kantonsspital Baden AG, Baden	277	159	254	413	143	235	378	35
KSA Praxiszentrum AG, Aarau	1126	4	6	10	4	8	12	-2
Praxis Dr. K. Hlobil, Zofingen	972	-	2	2	-	2	2	-
Praxis Dr. M. Simonett, Frick	757	1	-	1	1	-	1	-
Praxis KikoMed AG, Aarau (ex Altstadtpraxis Aarau AG)	1174	1	-	1	1	-	1	-
Psychiatrische Dienste Aargau AG, Windisch	278	72	76	148	63	71	134	14
Radiotherapie Hirslanden AG, Aarau	1088	8	2	10	9	2	11	-1
Reha Rheinfelden, Rheinfelden	286	7	5	12	11	1	12	-
rentAnesth AG, Aarau	1137	1	1	2	2	1	3	-1
Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden	628	14	72	86	18	65	83	3
Spital Muri, Muri	279	46	47	93	41	42	83	10
spitalzofingen ag, Zofingen	280	29	37	66	21	28	49	17
Stiftung Blutspende SRK Aargau-Solothurn, Aarau	1124	-	2	2	-	2	2	-
SUVA Rehaklinik Bellikon, Bellikon	294	8	8	16	8	8	16	-
Zahnärzte Safenwil GmbH, Safenwil	920	1	-	1	1	-	1	-
Zurzach Care AG, Bad Zurzach	288	5	8	13	6	8	14	-1
Appenzell Rhodes-Extérieures								
Hirslanden Klinik Am Rosenberg AG, Heiden	416	9	1	10	8	2	10	-
PATHOdiagnostics AG, Speicher	1150	-	1	1	-	1	1	-
Spitalverbund Appenzell Ausserrhoden, Herisau	271	14	40	54	20	31	51	3

	Entreprise	Effectif 31.12.2023			Effectif 31.12.2022			Modification
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Bâle-Campagne								
Hirslanden Klinik Birshof AG, Münchenstein	899	8	4	12	8	4	12	-
PALLIATIVKLINIK IM PARK, Arlesheim (ex Hospiz im Park)	1029	2	2	4	1	3	4	-
Praxisklinik Rennbahn AG, Muttenz	265	4	2	6	4	1	5	1
Vista Diagnostics AG, Binningen	901	8	12	20	6	9	15	5
Vista-Klinik AG, Binningen	456	2	7	9	3	4	7	2

Bâle-Ville

Adullam-Spital, Basel	834	10	17	27	4	21	25	2
Bethesda-Spital Basel AG, Basel	255	27	35	62	24	31	55	7
Clarunis AG, Basel	1130	20	17	37	16	19	35	2
Crossklinik AG, Basel	783	8	-	8	8	-	8	-
Endonet AG, Basel	1112	-	1	1	-	1	1	-
Felix Platter-Spital, Basel	246	28	33	61	30	35	65	-4
Medgate AG, Basel	722	66	163	229	63	156	219	10
Medgate Mini Clinic AG, Basel (neu: Medgate AG)	1120	-	-	-	1	3	4	-4
REHAB Basel AG, Basel	510	9	18	27	9	20	29	-2
Schweizerische Gesellschaft für Pneumologie, Basel	1106	-	1	1	-	1	1	-
St. Claraspital AG, Basel	248	25	36	61	17	28	45	16
Therapiezentrum Basel GmbH, Basel	260	1	4	5	1	4	5	-
Trägerverein Swiss Medical Weekly, Basel	1168	1	2	3	2	2	4	-1
Universitäre Psychiatrische Kliniken UPK, Basel	244	37	43	80	38	41	79	1
Universitäts-Kinderspital beider Basel UKBB, Basel	602	38	108	146	37	99	136	10
Universitätsspital Basel, Basel	241	618	826	1'444	636	801	1'437	7
Verein FoyersBasel, Basel	835	-	1	1	-	1	1	-

Berne	Entreprise	Effectif 31.12.2023			Effectif 31.12.2022			Modification
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
ANEVA GmbH, Wynau	1096	1	-	1	1	1	2	-1
Ärztzentrum Studen AG, Studen BE	1119	3	1	4	3	-	3	1
Ärztzentrum Südbahnhof AG, Bern	1141	-	3	3	1	1	2	1
Berner Reha Zentrum AG, Heiligenschwendi	659	11	9	20	8	15	23	-3
Hausärztzentrum Orpund AG, Orpund	1170	1	4	5	-	-	-	5
Hirslanden Bern AG, Bern	858	32	32	64	31	40	71	-7
Hirslanden Klinik Linde AG, Biel/Bienne	209	17	7	24	10	3	13	11
Hirslanden OPERA Bern AG, Bern	1171	2	3	5	-	1	1	4
Hôpital de Moutier SA, Moutier (neu: Réseau de l'Arc SA)	1128	-	-	-	3	11	14	-14
Insel Gruppe AG, Division Landspitäler, Bern Standorte Aarberg, Belp, Riggisberg	176	25	40	65	43	32	75	-10
Insel Gruppe AG, Division Stadspital, Bern Standort Tiefenau Bern	175	32	38	70	44	53	97	-27
Insel Gruppe AG, Division Universitätsspital, Bern Standort Insel	188	718	799	1'517	715	807	1'522	-5
IPP Bern AG, Bern	1074	-	3	3	-	3	3	-
Kanton Bern, Bern	417	30	39	69	28	42	70	-1
Klinik Schönberg AG, Gunten am Thunersee	805	4	4	8	4	4	8	-
Klinik SGM, Langenthal	207	3	6	9	1	8	9	-
Klinik Südhang, Kirchlindach	976	7	3	10	5	3	8	2
Lindenhofgruppe AG, Bern	177	19	38	57	23	33	56	1
Localmed & City Notfall AG, Bern (ex City Notfall AG)	908	21	49	70	16	22	38	32
Localmed AG, Bern (neu: Localmed & City Notfall AG)	1023	-	-	-	5	24	29	-29
Localmed Biel/Bienne AG, Biel/Bienne	1070	7	4	11	4	4	8	3
Medi24 AG, Bern	716	8	23	31	11	19	30	1
Mediservice vsao-asmac, Bern	407	2	6	8	3	7	10	-2
mediX bern AG, Bern	946	5	2	7	4	2	6	1
Neurorehabilitation Z.E.N., Biel/Bienne	812	-	2	2	-	-	-	2
PK Immo AG, Lyss	936	8	11	19	9	10	19	-
Praxis Bubenberg AG, Bern	819	10	13	23	10	8	18	5
Praxis Dr. C. Wirz, Biel/Bienne	958	-	3	3	-	2	2	1
Privatklinik Meiringen AG, Meiringen	433	19	23	42	14	20	34	8
Privatklinik Wyss AG, Münchenbuchsee	189	10	22	32	10	20	30	2
psy-bern ag, Bern	1044	2	4	6	4	2	6	-

	Entreprise	Effectif 31.12.2023			Effectif 31.12.2022			Modification
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Berne								
PZM Psychiatriezentrum Münsingen AG, Münsingen	1103	19	27	46	28	20	48	-2
Radio-Onkologiezentrum Biel-Seeland-Berner Jura AG, Biel/Bienne	881	1	1	2	1	1	2	-
Rehaklinik Hasliberg AG, Hasliberg Hohfluh	933	11	3	14	11	1	12	2
Rehaklinik Tschugg AG, Tschugg	204	16	6	22	11	6	17	5
Réseau de l'Arc SA, St-Imier	172	34	32	66	26	26	52	14
Röntgeninstitut Brunnhof, Bern	775	-	1	1	-	1	1	-
Schweizerische Gesellschaft für Kardiologie, Bern	1054	-	2	2	-	2	2	-
Siloah AG, Gümliigen	1132	7	13	20	6	11	17	3
Spital Emmental AG, Burgdorf	169	59	88	147	58	85	143	4
Spital STS AG, Thun	167	134	154	288	126	140	266	22
Spitäler fmi AG, Unterseen	168	66	66	132	65	60	125	7
Spitalzentrum Biel AG, Biel	180	84	138	222	85	120	205	17
SRO Spital Region Oberaargau AG, Langenthal	166	37	61	98	31	51	82	16
Stiftung WHM, Bern	631	15	35	50	9	30	39	11
Südland Health AG, Bern	1156	1	1	2	1	1	2	-
swissmedic, Bern	203	1	-	1	1	-	1	-
Universitäre Psychiatrische Dienste (UPD) AG, Bern	1104	61	78	139	61	73	134	5
Verband vsao, Bern	406	6	7	13	4	9	13	-
vorsorgestiftung vsao, Bern	408	5	7	12	6	8	14	-2
vsao Sektion Bern, Bern	1118	1	3	4	1	2	3	1

	Entreprise	Effectif 31.12.2023			Effectif 31.12.2022			Modification
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Glaris								
Kantonsspital Glarus AG, Glarus	221	20	40	60	18	36	54	6

Grisons

Benediktinerabtei Kloster Disentis, Disentis/Müstér	1014	1	-	1	1	-	1	-
Center da sandà Val Müstair, Sta. Maria Val Müstair	657	1	-	1	1	-	1	-
Flury Stiftung, Schiers	338	4	5	9	6	5	11	-2
Kantonsspital Graubünden, Chur	329	234	238	472	205	209	414	58
Praxis am Bahnhof Cazis AG, Cazis	871	-	1	1	-	1	1	-
Praxis Dr. K. Mannhart, Churwalden	809	-	1	1	-	1	1	-
Regionalspital Surselva AG, Ilanz	328	15	17	32	13	16	29	3
Spital Davos AG, Davos Platz	539	6	8	14	5	10	15	-1
Stiftung Gesundheitsversorgung Oberengadin, Samedan	330	18	25	43	23	24	47	-4
Stiftung Kliniken Valens, Davos Clavadel (ex Zürcher RehaZentrum Davos)	335	3	9	12	7	6	13	-1

Jura

Hôpital du Jura, Porrentruy	886	24	44	68	24	38	62	6
-----------------------------	-----	----	----	----	----	----	----	---

Lucerne

dmmedic GmbH, Luzern	1149	1	-	1	1	-	1	-
Hirslanden, Klinik St. Anna AG, Luzern	1042	55	39	94	53	36	89	5
Luzerner Kantonsspital AG, Luzern	212	302	491	793	283	473	756	37
Luzerner Psychiatrie AG, St. Urban	215	44	53	97	45	53	98	-1
Patienten-Heimversorgung, Luzern	917	-	3	3	-	3	3	-
Unimedica Praxis AG, Ruswil	1123	2	3	5	2	3	5	-

	Entreprise	Effectif 31.12.2023			Effectif 31.12.2022			Modification
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Neuchâtel								
CNP Centre neuchâtelois de psychiatrie, Neuchâtel	998	18	27	45	11	14	25	20
Fondation ADMed, Fontaines NE	455	2	3	5	1	5	6	-1
Réseau hospitalier neuchâtelois RHNe, Neuchâtel	960	98	167	265	100	166	266	-1
Nidwald								
A.M.I. Agency for Medical Innovations Switzerland GmbH, Hergiswil NW	1176	1	-	1	1	-	1	-
Spital Nidwalden AG, Stans	224	21	44	65	17	47	64	1
Obwald								
Kantonsspital Obwalden, Sarnen	223	13	19	32	11	18	29	3
Schaffhouse								
Praxisgemeinschaft Storchen AG, Stein am Rhein	1071	1	-	1	1	-	1	-
Spitäler Schaffhausen, Schaffhausen	268	43	67	110	41	72	113	-3
Schwyz								
AMEOS Seeklinikum Brunnen AG, Brunnen	801	3	5	8	4	5	9	-1
AMEOS Spital Einsiedeln AG, Einsiedeln	891	12	6	18	12	7	19	-1
Herzpraxis Pfäffikon SZ, Pfäffikon SZ	1178	1	-	1	-	-	-	1
Integrative Medizin Innerschweiz AG, Brunnen	1115	1	1	2	1	1	2	-
Spital Lachen AG, Lachen	219	34	45	79	33	40	73	6
Spital Schwyz, Schwyz	220	21	29	50	20	26	46	4
Soleure								
Aare Anästhesie AG, Solothurn	1167	1	2	3	1	2	3	-
Arztpraxis Buch AG, Solothurn	1175	1	-	1	1	-	1	-
GSMN Schweiz AG, Solothurn	1144	2	2	4	2	3	5	-1
kinderarztpraxis olten ag, Olten	1036	-	1	1	-	1	1	-
Publiziel GmbH, Bättwil-Flüh	1157	1	1	2	-	1	1	1
RODIAG Diagnostic Centers, Olten	549	17	2	19	16	2	18	1
Solothurner Spitäler AG, Solothurn	903	185	249	434	178	246	424	10

	Entreprise	Effectif 31.12.2023			Effectif 31.12.2022			Modification
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Saint-Gall								
FUB AG, Forschungsstelle für Umweltbeobachtung, Rapperswil	503	3	8	11	3	9	12	-1
Geriatrische Klinik St. Gallen AG, St. Gallen	319	11	9	20	8	12	20	-
Hirslanden Klinik Stephanshorn AG, St. Gallen	1058	26	22	48	22	22	44	4
Hirslanden OPERA St. Gallen AG, St. Gallen	1163	4	-	4	1	-	1	3
Infomed Verlags-AG, Wil SG	206	1	1	2	1	1	2	-
Kantonsspital St.Gallen, St. Gallen	302	295	376	671	300	379	679	-8
Kliniken Valens, Valens	312	11	27	38	11	22	33	5
Ostschweizer Kinderspital St.Gallen, St. Gallen	317	24	80	104	24	74	98	6
Praxis am Klosterweg AG, Wil SG	1026	1	1	2	-	-	-	2
Psychiatrie St.Gallen, Pfäfers	309	55	70	125	28	34	62	63
Psychiatrie St.Gallen Nord, Wil SG (neu: Psychiatrie St.Gallen)	310	-	-	-	32	34	66	-66
Spital Linth, Uznach	304	15	23	38	13	26	39	-1
Spitalregion Fürstenland Toggenburg (Spital Wil), Wil SG	316	24	40	64	26	36	62	2
Spitalregion Rheintal Werdenberg Sarganserland, Rebstein	305	48	88	136	58	91	149	-13
Stiftung Kinder- und Jugendpsychiatrische Dienste, St. Gallen	320	2	11	13	3	10	13	-
SVA St. Gallen, St. Gallen	852	23	21	44	24	18	42	2
Zentrum für Labormedizin, St. Gallen	303	3	2	5	4	3	7	-2
Thurgovie								
Clenia Littenheid AG, Littenheid	325	17	23	40	14	15	29	11
Gemeinschaftspraxis für Psychotherapie Frauenfeld AG, Frauenfeld	1114	1	-	1	1	-	1	-
Klinik Schloss Mammern AG, Mammern	524	4	3	7	5	2	7	-
Praxis Dr. U. Böhm, Frauenfeld	831	-	1	1	-	1	1	-
Praxis Dr. M. Nadig, Amriswil	1019	-	2	2	-	2	2	-
Rehaklinik Zihlschlacht AG, Zihlschlacht	504	7	4	11	8	4	12	-1
Rheumatologisches Versorgungszentrum Weinfelden AG, Weinfelden	1127	1	1	2	1	1	2	-
Spital Thurgau AG, Frauenfeld	1131	215	296	511	221	294	515	-4
VAMED Management und Service Schweiz AG, Zihlschlacht	1077	2	-	2	2	-	2	-

Uri	Entreprise	Effectif 31.12.2023			Effectif 31.12.2022			Modification
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Kantonsspital Uri, Altdorf	218	15	21	36	11	15	26	10
Vaud								
ASMAV, Lausanne	1086	-	1	1	-	1	1	-
CHUV Centre hospitalier universitaire vaudois, Lausanne	354	645	951	1'596	613	930	1'543	53
Ensemble Hospitalier de la Côte, Morges	360	66	110	176	48	114	162	14
Etablissements Hospitaliers du Nord vaudois, Yverdon-les-Bains	364	46	89	135	52	81	133	2
Fondation de Nant, Corsier-sur-Vevey	363	27	32	59	24	35	59	-
Groupement Hospitalier de l'Ouest Lemannique SA, GHOL, Nyon	373	50	56	106	42	52	94	12
Hirslanden Clinique Bois-Cerf, Lausanne	990	6	1	7	8	1	9	-2
Hirslanden Clinique Cecil, Lausanne	987	7	1	8	5	1	6	2
Hôpital de Lavaux, Cully	462	4	4	8	5	3	8	-
Hôpital intercantonal de la Broye, Payerne	361	29	42	71	28	38	66	5
Hôpital Ophtalmique Jules-Gonin, Lausanne	359	11	24	35	12	24	36	-1
Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, Vevey	358	90	141	231	94	126	220	11
Institution de Lavigny, Lavigny	362	-	2	2	1	3	4	-2
Pôle Santé du Pays-d'Enhaut, Château-d'Oex	365	2	3	5	2	3	5	-
Pôle Santé Vallée de Joux, Le Sentier	1145	3	2	5	2	3	5	-
Unisanté Sàrl - Policlinique médicale universitaire, Lausanne	355	45	72	117	42	81	123	-6
Valais								
Berner Klinik Montana, Crans-Montana	383	4	5	9	5	5	10	-1
Leukerbad Clinic AG, Leukerbad	382	3	2	5	2	4	6	-1
Luzerner Höhenklinik Montana AG, Crans-Montana	381	4	1	5	4	2	6	-1
Policlinique de Verbier SA, Verbier	644	-	-	-	-	1	1	-1
SUVA Clinique romande de réadaptation, Sion	673	8	6	14	7	8	15	-1

	Entreprise	Effectif 31.12.2023			Effectif 31.12.2022			Modification
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Zoug								
Hirslanden AndreasKlinik AG, Cham	989	4	7	11	5	5	10	1
InGold Aesthetics GmbH, Zug	1162	1	1	2	1	1	2	-
Zurich								
Airport Medical Center, Zürich-Flughafen	523	3	5	8	3	3	6	2
Arbeitsgruppe für Unfallmechanik AG, Zürich	911	4	-	4	4	-	4	-
Arud Zentrum für Suchtmedizin, Zürich	165	24	24	48	19	24	43	5
Ärztehaus Stadtrain, Winterthur	1041	1	1	2	1	1	2	-
Arztpraxen Net AG, Zürich (neu: Vista Diagnostics AG)	1083	-	-	-	2	1	3	-3
Clienia Psychiatriepraxen AG, Winterthur	1072	6	15	21	4	14	18	3
Clienia Schlössli AG, Oetwil am See	140	28	45	73	29	39	68	5
daosoma ag, Zürich	1060	1	2	3	1	1	2	1
diepraxen Altstetten AG, Zürich	1098	6	9	15	7	10	17	-2
diepraxen Dübendorf AG, Dübendorf	1066	2	2	4	-	3	3	1
diepraxen Friesenberg AG, Zürich	1117	3	9	12	5	9	14	-2
diepraxen Kloten AG, Kloten	1139	3	2	5	1	1	2	3
diepraxen Schwamendingen AG, Zürich	1116	2	6	8	3	6	9	-1
diepraxen Stauffacher AG, Zürich	1065	7	5	12	8	5	13	-1
diepraxen Uitikon AG, Uitikon Waldegg	1133	2	2	4	2	2	4	-
diepraxen Zollikerberg AG, Zollikon	1121	2	3	5	2	3	5	-
Forel Klinik AG, Ellikon an der Thur	155	2	9	11	3	8	11	-
Gesundheitszentren für das Alter, Zürich	1040	4	8	12	8	6	14	-2
GSMN Schweiz AG, Oerlikon	1092	2	8	10	3	18	21	-11
GZO AG Spital Wetzikon, Wetzikon	125	34	49	83	31	46	77	6
Hirslanden OPERA Zumikon AG, Zumikon	1166	-	1	1	1	1	2	-1
Hirslanden Klinik Hirslanden AG, Zürich	436	58	81	139	52	80	132	7
Hirslanden Klinik Im Park, Zürich	985	15	12	27	16	11	27	-
ipw Integrierte Psychiatrie Winterthur – Zürcher Unterland, Winterthur	731	33	53	86	32	53	85	1
Kantonsspital Winterthur, Winterthur	84	181	291	472	161	277	438	34

Zürich	Entreprise	Effectif 31.12.2023			Effectif 31.12.2022			Modification
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Klenico Health AG, Zürich	1087	2	3	5	3	4	7	-2
Klinik Lengg AG, Zürich	123	13	19	32	13	14	27	5
Klinik Susenberg, Zürich	569	1	5	6	-	5	5	1
Krebsliga des Kantons Zürich, Zürich	1060	2	6	8	2	5	7	1
LungenZentrum Hirslanden, Zürich	890	1	-	1	-	-	-	1
Medbase AG, Zürich	1143	3	2	5	3	4	7	-2
mediX Gruppenpraxis AG, Zürich	872	11	19	30	13	17	30	-
mediX zürich AG, Zürich	811	3	1	4	3	1	4	-
Molecular Partners AG, Schlieren	867	63	111	174	68	115	183	-9
NICER, Zürich	999	3	5	8	2	4	6	2
nsm medical ag, Winterthur	1179	3	1	4	-	-	-	4
Pathologie Institut Enge AG, Zürich	1068	2	6	8	2	6	8	-
Praxis am Klusplatz AG, Zürich	939	2	2	4	2	3	5	-1
Praxis Dr. M. Amstein, Zürich	1013	1	-	1	1	-	1	-
Praxis Dr. M. Szente Varga, Wald ZH	1122	-	1	1	-	1	1	-
Psychiatrische Universitätsklinik, Zürich	86	105	127	232	117	117	234	-2
Sanatorium Kilchberg AG, Kilchberg	139	29	37	66	28	37	65	1
Schulthess Klinik, Zürich	124	49	52	101	49	48	97	4
Schweizerische Rettungsflugwacht (Rega), Kloten	156	18	17	35	15	8	23	12
See-Spital, Horgen und Kilchberg, Horgen	112	18	21	39	14	25	39	-
Seismo Verlag AG, Zürich	427	1	4	5	1	4	5	-
Spital Affoltern AG, Affoltern am Albis	119	15	18	33	13	17	30	3
Spital Bülach AG, Bülach	111	31	85	116	30	77	107	9
Spital Limmattal, Schlieren	153	71	86	157	72	80	152	5
Spital Männedorf AG, Männedorf	122	31	49	80	23	50	73	7
Spital Uster AG, Uster	116	41	63	104	39	71	110	-6
Spital Zollikerberg, Zollikerberg	114	16	58	74	22	59	81	-7
Städtische Gesundheitsdienste, Zürich	1039	10	9	19	9	9	18	1
Stadtspital Zürich, Zürich (ex Stadtspital Triemli)	146	122	229	351	100	141	241	110
Stadtspital Waid, Zürich (neu: Stadtspital Zürich)	145	-	-	-	27	56	83	-83

	Entreprise	Effectif 31.12.2023			Effectif 31.12.2022			Modification
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Zürich								
Stiftung Kliniken Valens, Wald ZH (ex Zürcher RehaZentrum Wald)	127	9	7	16	9	5	14	2
Tox Info Suisse, Zürich	500	4	36	40	4	33	37	3
Universität Zürich, Zürich	927	2'176	2'748	4'924	2'214	2'714	4'928	-4
Universitätsklinik Balgrist, Zürich	121	84	63	147	75	58	133	14
UniversitätsSpital Zürich, Zürich	85	664	760	1'424	652	717	1'369	55
Verein für medizinische Qualitätskontrolle, Zürich	729	1	6	7	1	6	7	-
Veterinary Anaesthesia Services Int. GmbH, Winterthur	949	1	2	3	1	1	2	1
vsao Sektion Zürich, Zürich	877	-	2	2	-	2	2	-
Zentralpraxis Wallisellen AG, Wallisellen	887	-	1	1	-	1	1	-
ZIO AG, Zürich (ex Paracelsus-Spital Richterswil AG)	1161	1	-	1	1	-	1	-
ZIO AG, Zürich	1180	7	4	11	-	-	-	11
Zurzach Care Zürich AG, Zürich	1076	-	1	1	-	1	1	-
Risikoversicherung								
Risikoversicherung bei Stellenunterbruch (Kreis A)	9040	43	86	129	29	99	128	1
Risikoversicherung bei Stellenunterbruch (Kreis B)	9050	1	5	6	-	3	3	3
Total		10'319	13'993	24'312	10'131	13'525	23'656	656

Appendice 2 / Attestation de l'expert

DEPREZ

Experten für berufliche Vorsorge / Aktuare
Experts en matière de prévoyance professionnelle / Actuaire-conseils

Deprez Experten AG Neustadtgasse 7 8001 Zürich Telefon: 044 262 10 52 Homepage: www.deprez.ch

fondation de prévoyance asmac **Confirmation de l'expert en prévoyance professionnelle**

Pour le calcul du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes, nous disposons de l'effectif des bénéficiaires de rentes au 1.1.2024 et des règlements de la **fondation de prévoyance asmac**, en particulier le règlement de fondation et le règlement des provisions. Les valeurs effectives ont été calculées, comme l'année précédente, en application des bases actuarielles LPP 2015, tables générationnelles, avec un taux d'intérêt technique de 2.0%. Le calcul du capital de prévoyance des assuré(e)s actif(ve)s a été effectué par la fondation de prévoyance elle-même. Les calculs se basent sur le décompte annuel non révisé et ne sont valables que sous réserve de modifications dans le cadre de la révision.

Chiffres clés de la situation financière au 31 décembre 2023

Fortune de prévoyance	CHF	3'465'763'298
Capital de prévoyance des assuré(e)s actif(ve)s	CHF	2'492'908'067
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	CHF	593'249'817
Provisions techniques	CHF	84'755'000
Total du capital de prévoyance	CHF	3'170'912'884
Taux de couverture selon art. 44 OPP2		109.3%

Confirmations

- En tant qu'experts en prévoyance professionnelle au sens de l'art. 52d et 52e LPP ainsi que l'art. 40 OPP2 ss., agréés par la commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP), nous confirmons que nous remplissons les exigences en matière d'indépendance stipulées dans l'art. 40 OPP2 et dans la directive de CHS PP « Indépendance des experts en prévoyance professionnelle ».
- Nous confirmons que la **fondation de prévoyance asmac**, dans le sens de l'art. 52e al. 1 let. a LPP, offre la garantie qu'elle est en mesure de remplir ses obligations.

Deprez Experts SA



Christoph Furrer
Expert exécutif en prévoyance professionnelle



Dr Philippe Deprez
Expert agréé en prévoyance professionnelle

Zurich, 29 avril 2024

Appendice 3 / Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Schanzenstrasse 4a
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11
www.ey.com/fr_ch

Au Conseil de fondation de la
Fondation de prévoyance asmac, Berne

Berne, le 13 juin 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de de la fondation de prévoyance asmac (institution de prévoyance) comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 17 à 75) sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'institution de prévoyance, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Responsabilités de l'expert en matière de prévoyance professionnelle relatives à l'audit des comptes annuels

Le conseil de fondation désigne pour la vérification un organe de révision et un expert en matière de prévoyance professionnelle. Celui-ci est responsable de l'évaluation des provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels, constituées de capitaux de prévoyance et de provisions techniques. L'organe de révision n'a pas pour tâche de vérifier l'évaluation des capitaux de prévoyance et des provisions techniques conformément à l'art. 52c, al. 1, let. a, LPP. Par ailleurs, l'expert en matière de prévoyance professionnelle examine périodiquement, conformément à l'art. 52e, al. 1, LPP, si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/rapport-de-revision-institutions-de-prevoyance>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Le conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements. Nous avons procédé aux vérifications prescrites à l'art. 52c, al. 1, LPP et à l'art. 35 OPP 2.

Nous avons vérifié si :

- ▶ l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires, et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution ;
- ▶ les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires ;
- ▶ les comptes de vieillesse LPP étaient conformes aux dispositions légales ;
- ▶ les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration de liens d'intérêt étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême ;
- ▶ les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- ▶ les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance ;
- ▶ les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Marco Schmid
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Nicolas Girard
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé



«Le succès dans le monde numérique nécessite non seulement de la technologie, mais aussi le courage de remettre en question les modèles commerciaux traditionnels.»

Inconnu